

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Duel idéologique

NOUS remarquons, l'autre jour, que le second tour de l'élection présidentielle française ne ressemblerait guère au premier tour. Eh bien! cela s'est vérifié. Hier matin, les commentateurs de la presse et de la radio françaises insistaient tous sur ce changement notable. Le général De Gaulle, instruit par son semi-échec fâcheux du 5 décembre, se faisait doux et patelin dans ses allocutions radio-diffusées et télévisées. Et ses ministres, affrontant des auditoires, houleux dans toutes les grandes villes de France, portaient la « bonne parole » en n'hésitant pas à se faire conspuer par des manifestants en partie hostiles.

Le chef de l'Etat, au lieu de dire « moi ou le chaos », se faisait interviewer par un journaliste (du « Figaro littéraire », à vrai dire gouvernemental, puisque Mauriac y écrit, semaine après semaine, ses homélies pro-gaullistes) et il répondait humblement aux questions relatives à l'intendance, chiffres à l'appui, pour montrer que le confort des Français avait augmenté de 3,5 % par rapport à 1958, sans nous dire au demeurant en quoi avait augmenté le coût de la vie pendant ce temps-là, et sans rappeler l'œuvre de Pinay, de Baumgartner et de Giscard, tous non gaullistes.

Et M. Mitterrand, pour sa part, soulignait les incohérences de la politique du général De Gaulle qui était anti-russe pour les Américains, anti-américain pour les Russes, anti-russe encore pour les Chinois, anti-américain encore pour les Allemands et pour l'Europe dont il se réclamait au grand dépit de ses « supporters » communistes. Mais ceux-ci, prisonniers de leur mythe: « l'unité à gauche » étaient incapables de se dégager de l'impatience où ils s'étaient fourrés!

A vrai dire, la démagogie des deux côtés coulait à plein bord. Du côté du général De Gaulle qui, faisant profession de foi dans un avenir « social » de la France, pouvait se faire répondre victorieusement par ceux des Français qui avaient cru en lui en 1958, alors qu'il avait dit: « Vive l'Algérie française! », s'étaient aperçus lors des accords d'Évian que leur cause avait été complètement abandonnée par le pouvoir.

Et du côté de M. Mitterrand qui, se réclamant de l'Alliance atlantique et des Etats-Unis d'Europe, la démagogie n'était pas moindre. Car qui peut supposer que le parti communiste français puisse soutenir la recherche de tels objectifs?

René BRAICHET.

(Lire la suite en dépêches)

« Bombe » hier matin au Conseil national

Une majorité hétérogène a réduit de 150 millions les crédits militaires

Ce vote aura-t-il des conséquences politiques ?

De notre correspondant de Berne :

L'événement qui « était dans l'air » depuis l'affaire des « Mirage » s'est produit mardi matin au Conseil national. Une coalition hétéroclite entre le groupe socialiste et une partie de la droite catholique — grâce aussi à un nombre appréciable d'absences et d'abstentions — est parvenue à mettre en échec M. Chaudet.

En effet, et pour en venir immédiatement au fait marquant de cette mémorable matinée, l'assemblée a voté, par 75 voix contre 68, la proposition socialiste de réduire de 150 millions le budget militaire.

Commentant cette décision, dans les couloirs alors fort animés, un journaliste catholique, l'air épanoui, déclarait: « Endlich ausruf es besseret ». « Enfin, ça va mieux. »

Voici, non pas le film, mais un condensé de la séance.

Le travail minutieux de la commission

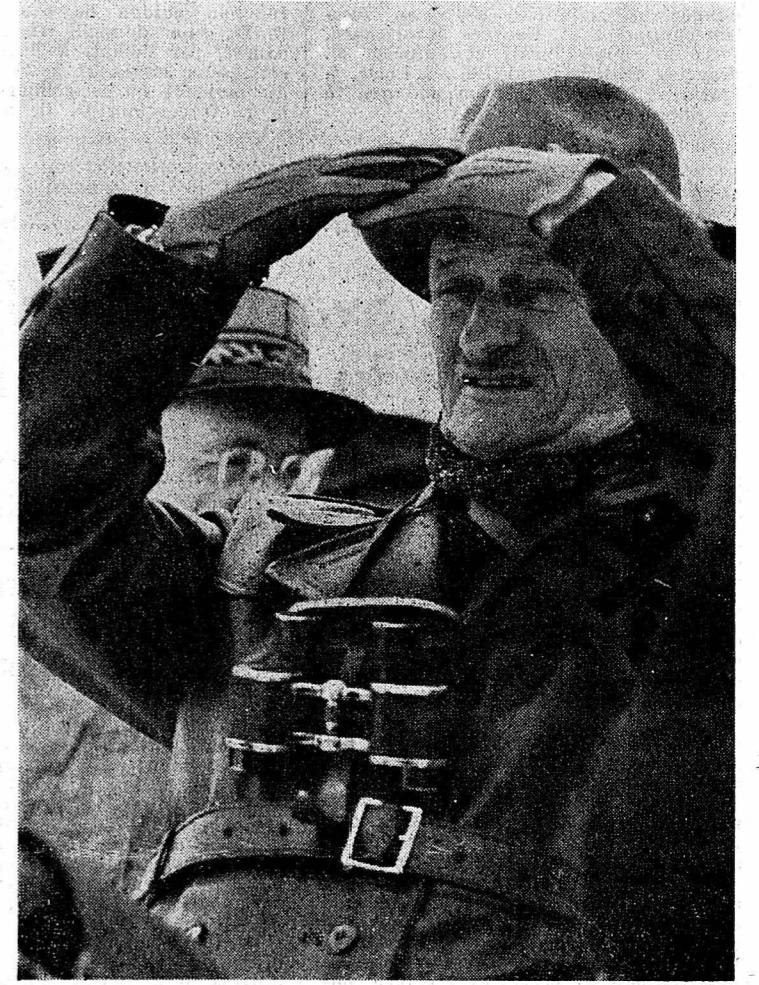
Quelques minutes suffirent aux députés pour approuver le budget du département de l'économie publique et ils abordèrent l'important chapitre des dépenses militaires.

La situation, telle que la présenta M. Clottu, libéral neuchâtelais, rapporteur de la majorité de la commission, est la suivante :

Le Conseil fédéral propose une dépense de 1769 millions. Le Conseil des Etats a réduit cette somme d'un peu plus de deux millions, la commission du Conseil national, dans sa majorité — y compris les représentants catholiques — va sensiblement plus loin et recommande une réduction de 63 millions environ, dont M. Clottu en avertit l'assemblée, 20 millions seulement représentant une véritable économie.

G. P.

(Lire la suite en 14me page)



Manceuvres... Toutes ne sont pas de pure stratégie. Il en est d'autres, où le parti « bleu », le parti « rouge », ou « vert » ou « jaune » s'accordent étrangement. Mais, ce jour-là, il n'était question pour M. Chaudet que de manœuvres militaires. Les autres... (ASL)

Aussi sérieux qu'en décembre 1962

Un engagement sanglant oppose au Sikkim du nord forces indiennes et chinoises

30 soldats communistes ont été tués

DELHI (ATS-Reuter). — Un porte-parole du ministère indien de la défense a annoncé mardi qu'une trentaine de soldats chinois avaient été tués dimanche par une patrouille indienne dans le nord du Sikkim. Deux soldats indiens ont été tués et sept autres ont disparu.

Ce nouvel incident de frontière, annoncé pour la première fois, lundi, s'est produit au Sikkim du nord, à 5 kilomètres au nord-ouest du col de Sesi.

Les Chinois auraient utilisé des mortiers et des armes automatiques. Selon les dernières informations parvenues au ministère de la défense, à Delhi, l'échange de coups de feu se poursuit.

Le ministère indien de la défense a précisé que, 300 soldats chinois avaient franchi la frontière du Sikkim et ouvert le feu aux armes automatiques, au fusil et au mortier sur une patrouille indienne.

C'est l'incident le plus sérieux qui se soit produit entre l'Inde et la Chine depuis décembre 1962.

L'aventure de la petite fille qui sait où elle va...

Quelques instants avec Patricia la petite Yverdonnoise partie rejoindre en Inde son ami Vemkaya

« Que voudrait-elle faire d'autre? Voir les Lieux saints »



La petite Patricia et Mlle Tissot (missionnaire et infirmière) au moment du grand départ. (Avipress - S. Dournow)

Un manteau beige boutonné sur une jolie robe bleue des cheveux bouclés et un petit nez épaté, un frais minois qui respire autant la joie que la santé, on pense à Shirley Temple.

La scène se passe à Genève-Cointrin, et la « vedette » du jour ne sait plus où donner de la tête: elle reçoit des fleurs d'une charmante hôtesse de l'air, qu'elle embrasse tout naturellement.

Elle embrasse aussi papa, maman, le grand frère et la grande sœur, mais elle s'éloigne de l'appareil en tenant la main du chef de presse de Swissair, M. Coururier.

Elle répond à tout le monde, mais à quelque peine à rassembler ses idées. Elle fait tout à la fois, et surtout tout pour la première fois. La vedette du jour, c'est Patricia Corvepond, cette petite Yverdonnoise qui a écrit un jour au producteur d'une émission

« A quoi rêvent-ils? ». Elle a expliqué son vœu le plus cher. La suite s'est précipitée. Elle, qui faisait beaucoup de choses pour gagner les dix francs nécessaires, chaque mois, au parainage de son petit filleul lépreux, voilà qu'on met quelques milliers de francs à sa disposition pour aller le trouver, en Inde.

Elle, qui ne connaissait la photographie que grâce à l'appareil familial et au cliché du dimanche ou de Noël, voilà qu'elle doit se tourner de tous les côtés sur les instances d'une vingtaine de professionnels qui se bousculent devant elle.

Serge DOURNOW (Lire la suite en 3me page)

APRÈS L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE DE PORRENTURY

Le Tribunal fédéral rejette à l'unanimité le recours du R.J.

« Le Conseil exécutif bernois a agi selon ses droits et ses devoirs »

LAUSANNE, (ATS). — Le Tribunal fédéral a rejeté à l'unanimité le recours du Rassemblement jurassien, recours dirigé contre l'interdiction de contre-manifestation lors de l'inauguration de l'école ménagère de Porrentruy.

Le Rassemblement jurassien — on s'en souvient — s'était plaint, en recourant contre l'interdiction du 28 septembre de manifester à Porrentruy, que cette interdiction s'adressait uniquement au camp séparatiste. Il en déduisait une inégalité de traitement.

Le Tribunal fédéral a rejeté ce moyen, en raison du fait que l'interdiction frappait toute manifestation « en rapport avec les revendications du Rassemblement jurassien ».

(Lire la suite en 6me page)

Le sein pincé cria vengeance: il l'obtint...

NAPLES (UPI). — Gennaro Abatiello, un Napolitain âgé de 52 ans, aura tout le temps de réfléchir à ce qu'il ne faut pas faire.

Le tribunal de Naples vient de le condamner pour avoir pincé — légèrement, dit-il — la poitrine d'une étudiante grecque qui se promenait tranquillement dans les rues de la ville, le 8 septembre dernier.

« Acte obscène, a déclaré le juge; cinq ans de prison. »

Les milieux de la NASA commencent à s'inquiéter

Une nouvelle défectuosité a été découverte sur la fusée porteuse de « Gemini 6 »

Le lancement est toujours prévu pour aujourd'hui

CAP KENNEDY (UPI). — Tandis que « Gemini 7 », à bord duquel Frank Borman et James Lovell ont battu le record de durée de vol spatial, poursuit sa course dans l'espace, une nouvelle défectuosité vient d'être

découverte sur la fusée porteuse de « Gemini 6 ».

Le travail fait par les techniciens après les ennuis de dimanche dernier, leur a apporté une mauvaise surprise, la découverte d'une erreur commise en usine. Même si la prise de courant défaillante ne s'était pas décrochée, les moteurs auraient quand même été coupés en raison de cette erreur de montage.

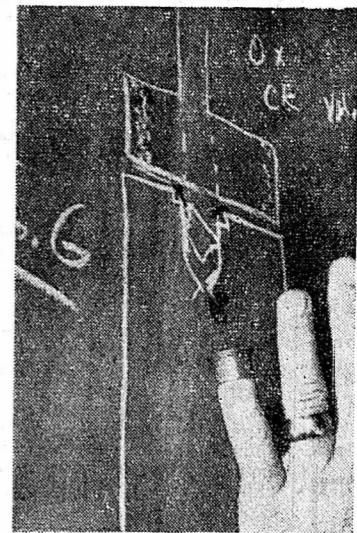
C'est en analysant les données du fonctionnement des moteurs que la chose a été découverte. L'un des moteurs a parfaitement marché, l'autre non. La panne fut rapidement située dans la tuyauterie d'alimentation. La pression du réservoir de peroxyde d'azote (l'élément que l'on combine à l'hydrazine pour obtenir le combustible de la fusée) a été insuffisante.

Le colonel Ricard Dineen, officier aviateur chargé du contrôle du lancement de « Gemini », a sévèrement commenté cet incident.

Il estime que les contrôleurs auraient dû être plus attentifs, que la négligence constatée est « une chose très grave, une violation de la discipline ».

Une enquête est maintenant en cours, menée d'une part à Cap Kennedy par la NASA, d'autre part à Baltimore par la compagnie Martin. Peut-on parler de sabotage? Dans les circonstances présentes, rien ne permet de l'affirmer.

Cependant, tout le monde espère que « Gemini 6 » pourra être lancé aujourd'hui. (Téléphoto AP)



Ces figures géométriques et algébriques ne disent évidemment rien au commun des mortels. C'est pourtant en raisonnant ainsi sur le tableau noir que les techniciens de la NASA se sont aperçus que quelque chose clochait encore pour « Gemini 6 ». (Téléphoto AP)

Lire aujourd'hui

Trois incendies en deux mois... Que se passe-t-il à la « Fleur-de-Lys » d'Estavayer-le-Lac ?

Hier, peu après 18 heures, les premiers secours d'Estavayer-le-Lac étaient une nouvelle fois alertés: pour la troisième fois en moins de deux mois le feu avait pris à l'hôtel de la « Fleur-de-Lys », au centre de la ville. Le toit a été complètement détruit par les flammes et les dégâts d'eau sont considérables. L'estimation des dommages se monte à 200,000 francs. Lire nos informations en pages régionales.

Ski: heure « H »



J. Minsch (ASL)

La saison internationale de ski débute aujourd'hui à Val-d'Isère, par un slalom géant masculin. Les chances suisses dans cette compétition qui constitue, en fait, une avant-première de la saison seront principalement défendues par Joos Minsch, dont ce sera la rentrée après l'accident qui lui avait valu une fracture de la jambe. Voir nos pages sportives

Articles confessionnels:

M. Wahlen répond

Hier, au Conseil des Etats, M. Wahlen a traité le problème des articles confessionnels. Il répondait à l'interpellation de M. Lusser, conservateur zouglois. (Lire en page nationale.)

80,000 m2 du port de Bourgne cédés à Berne

A Belfort vient d'être signé l'acte par lequel la Société d'équipement du territoire de Belfort cède au canton de Berne huit hectares et demi de terrain dans la zone industrielle du port de Bourgne.

(Lire en pages régionales.)

Pages 2, 3, 6, 12 et 16

L'actualité régionale

Pages 9 et 11

Les sports

Page 14

Les programmes radio-TV

Le carnet du jour

Page 21

Notre chronique du français

La vie horlogère

La vie religieuse

TOUR DE VILLE



Soucoupe ? DE NOMBREUSES personnes étonnées de voir un ciel étoilé ont été surprises...

Une plage a disparu



Derrière le hangar des tramways, au quai Philippe-Godet, une petite plage était spécialement réservée aux cygnes...



Au carrefour de l'Orangerie

Il brûle la priorité et provoque un accident

Deux blessées

UNE VOITURE conduite par M. Henri Favre, domicilié à Neuchâtel, circulait hier, vers 13 h 30, rue de l'Orangerie...

Dans cette voiture, qui avait la priorité, deux blessées. (Avipress - J.-P. Baillod)

miratrices, à la hauteur d'un bar à café. Mais cette « habitude » est déjà responsable de belles factures de carrossiers...

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Accident mortel entre Thielle et Saint-Blaise : la manœuvre dangereuse était-elle volontaire ou résultait-elle d'un moment d'effolement ?

Réd. — Ce nouvel accident, le second en deux jours, n'a pas surpris les habitants du quartier de l'Orangerie...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont...

B. M. comparait pour ivresse publique. Dans un établissement de la place, le prévenu consommait avec des amis...

donc une somme relativement élevée. Dans ces conditions, L. L. se voit infliger 45 jours d'emprisonnement et 80 francs d'amende...

A un grand jet d'avion de Cointrin

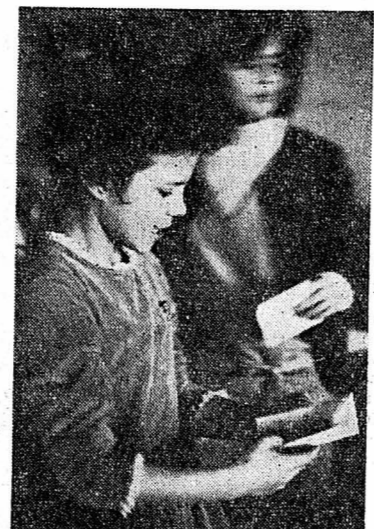
Elle, qui regardait avec intérêt les images du petit écran récemment achetés par ses parents...

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Elle, surtout, qui avait contribué à soigner et à aimer un petit lépreux, à une dizaine de milliers de kilomètres, voilà qu'elle s'en va le trouver...

Des tas de choses

Pas émue, loin de là. Son sourire n'est pas feint. A onze ans et demi, on ne joue pas la comédie. C'est peut-être pourquoi elle ne peut pas cacher une certaine fatigue...



Patricia au cours de sa conférence de presse. A ses côtés, sa sœur. (Avipress - S. Dournov)

bien loin de mes projets, je voulais entrer dans une banque, car j'avais la comptabilité. Mais j'ai été appelée. C'était une vocation soudaine...

Une certaine demoiselle

C'est grâce à Mlle Tissot que Patricia a connu son filleul. Car la missionnaire neuchâteloise, habitant le chef-lieu jusqu'à il y a neuf mois...

LE RÊVE

de la petite PATRICIA est devenu réalité..

pris l'avion ce matin (mardi) pour gagner Genève, que nous quitterons à 14 h 30. Nous serons à Bombay à 4 heures du matin, à Madras à 10 heures...

Elle « savait »

A la petite maintenant de prendre le relais. Elle, tous ces détails techniques ne l'intéressent guère. Elle pense à tout autre chose. A quoi ? A Wemkaya, mon filleul. Je vais bientôt le voir, lui que je ne connais que par photo...

Quant à la famille..

Son frère, qui l'écoute parler, ose un « et si de bien de la chance » mais sans envie apparente. Tous les membres de la famille semblent d'ailleurs partager et cette idée, et ce calme...



La petite Patricia donne la main à M. Couturier, chef du service de presse de Swisssair, avant le grand départ.

ne autour d'elle, tout le monde reste calme.

La sœur lit des journaux où l'on parle de ce voyage aux Indes. La maman couve sa petite fille. Elle se ferait un peu de soucis que cela n'étonnerait pas...

Elle ira !

Mlle Tissot pense même que la fatigue va disparaître au cours des prochaines heures. « Dans l'avion, nous pourrions dormir une dizaine d'heures ».

Le Conseil général de Fleurier accepte le budget et parle des matches au loto

De notre correspondant :

Le Conseil général de Fleurier a siégé mardi soir au collège primaire de Longuerue sous la présidence de M. Robert Devenoges (soc), président.

BUDGET 1966. — Le principal objet des délibérations concernait l'examen du projet de budget, résumé la semaine dernière dans ces colonnes.

CRÉDITS POUR LES SERVICES INDUSTRIELS. — Un crédit de 25,000 fr. a été accordé au Conseil communal pour financer les travaux d'extension du service de l'eau et un crédit de 110,000 fr. pour le financement des travaux d'extension du réseau électrique.

L'exécutif a reçu les pouvoirs nécessaires de façon à se procurer les moyens de trésorerie pour couvrir ces dépenses.

ÉCHANGE DE TERRAIN. — Le Conseil communal a été autorisé à signer une promesse d'échange de terrain, avec constitution d'une servitude par laquelle la commune acquiert de M. Georges Berthoud, une parcelle de 12,385 mètres carrés destinée à l'extension de la décharge publique contre cession à l'intérêt d'une parcelle de 19,816 mètres carrés sise entre le canal et la vieille Aruesse.

Par la même occasion un crédit de 5000 fr. a été voté, destiné au financement des travaux d'aménagement d'une partie du terrain où seront déposées les ordures ménagères.

Le nouveau règlement du service de sûreté contre l'incendie, comprenant 58 articles, et sur lequel nous avons déjà eu l'occasion de donner des précisions, a été sanctionné.

RÈGLEMENT DU SERVICE DU FEU.

Le nouveau règlement du service de sûreté contre l'incendie, comprenant 58 articles, et sur lequel nous avons déjà eu l'occasion de donner des précisions, a été sanctionné.

LES MATCHES AU LOTO

SOCIÉTÉ ET MATCHES AU LOTO. — Plusieurs sociétés, les chœurs d'hommes « La Concorde », le Maennerchor « Harmonie », le club des Patineurs, le football-club, celui de basket, le club des accordéonistes « Aruesia », la Société fédérale de gymnastique, etc., ont écrit une lettre collective au Conseil général lui demandant de leur accorder l'autorisation d'organiser une fois par an un match au loto de façon à couvrir les frais de direction d'achat d'instruments, de partitions, d'aménagement de places de sport.

Les requérants ont aussi insisté pour que la direction de police, conformément aux dispositions légales en la matière, procède à des contrôles sur l'affectation des bénéfices réalisés par les matches au loto, bénéfices qui doivent servir à des buts déterminés.

NOMINATIONS. — Proposé par le groupe socialiste M. Vincent Charré a été élu tacitement à la commission du collège régional en remplacement de M. René Grize, démissionnaire.

DIVERS. — La question d'une assistance sociale, des admissions à l'hôpital le jeudi, du refus par le département cantonal des travaux publics de réduire la vitesse des véhicules à moteur à 40 km à l'heure sur la route étroite de Belle-Île à Belle-Roche ont fait l'objet d'interpellations et de réponses du Conseil communal.

Au terme de cette dernière séance de l'année, le président a formé des vœux d'usage à l'intention des conseillers généraux et des conseillers communaux.

La Chaux-de-Fonds espère pouvoir lancer un emprunt de 25 millions de francs

De notre correspondant :

Aujourd'hui en fin d'après-midi, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds devra se prononcer sur l'opportunité d'un emprunt, dont le montant sera fixé par la Banque nationale elle-même, mais que l'on espère, au sein du Conseil communal, être de 25 millions de francs.

Pour appuyer cette requête — la Chaux-de-Fonds ne s'est pas adressée au marché des capitaux depuis 1949, emprunt de 5,8 millions définitivement remboursé le 31 mars 1965 — le Conseil communal entend démontrer l'excellente situation financière de la ville, et également la nécessité où elle est de couvrir ses prochains grands travaux ou ceux qui ont

déjà été votés par le parlement communal, consistant essentiellement dans le nouvel hôpital et les constructions scolaires. Les crédits déjà votés non encore couverts sont de 25 millions, dont 20 pour l'hôpital et 5 pour les centres scolaires de Bellevue et professionnel de l'Abelle. Mais l'on a ensuite remboursé les avances à court terme, qui se montent à 9,5 millions.

L'état de la fortune de la Métropole de l'horlogerie est passé de 1963 à 1964 (31 décembre) de 69 millions d'actifs réalisables à 73 millions (en chiffres ronds) soit une augmentation en un an de quatre millions.

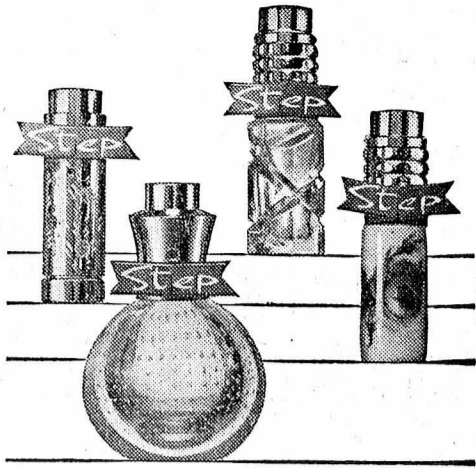
le dit — qu'il ne faut pas veiller au grain et être prudent dans les dépenses et grands travaux à venir.

COURTELARY. — Les radicaux gagnent un siège

(c) A Courtelary, un scrutin de ballottage a eu lieu ce week-end pour l'élection de deux conseillers. Deux sièges étaient en effet à pourvoir à la fin du premier tour de scrutin. Le nouveau Conseil communal comprendra quatre P.A.B., deux socialistes et deux radicaux. Ces derniers gagnent un siège au détriment du parti paysan.

LES NOUVEAUX SKIS JET

Nouvelle construction des skis A-15 avec carres profilées d'une pièce, vulcanisées - entra-toise en feuilles de neopren absorbant les vibrations et les chocs - y compris la super-rapide semelle P-Tex confèrent à ces skis de nouvelles performances où la maniabilité et la sécurité se trouvent réunis.



STEP transforme une goutte de votre parfum en mille gouttelettes...

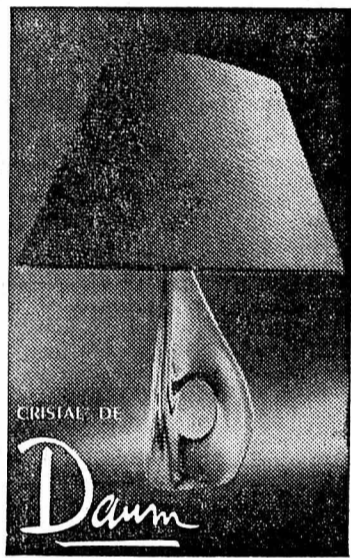
VAPORISATEURS POUR LE SAC à partir de Fr. 7.95

VAPORISATEURS POUR LA TABLE de toilette à partir de Fr. 13.50

2 bons de révision gratuits avec chaque vaporisateur



Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69



Grand choix des tout derniers modèles chez le spécialiste



Aux arts de la table Temple-Neuf 4 Centre-Ville

une bonne « idée »



Si vous êtes indécis pour les achats de vos cadeaux de fin d'année, pensez à nos BONS D'ACHAT qui font toujours plaisir.

Valeur

20.- 10.- 5.-

remis dans un emballage original à notre caisse principale, 1^{er} étage



AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. (038) 5 30 13 NEUCHÂTEL



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Boutique d'antiquités Valangin

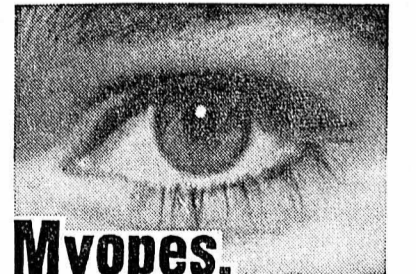
A vendre

6 chaises Louis XV 1900

rembourrées, un fauteuil Voltaire, 1 canapé Louis-Philippe, en parfait état; 2 liseuses Louis-Philippe, 1 petit banc sculpté, 4 chaises taillées rustiques, ainsi que cuivres, bibelots, curiosités.

Boutique ouverte toute la journée. Tél. 7 22 00 de 9 à 11 h et de 14 à 18 heures.

Raymond Meier, ébéniste.



Myopes,

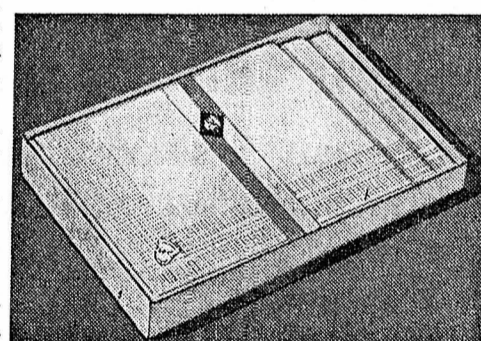
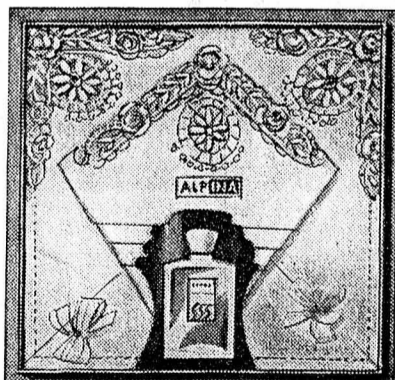
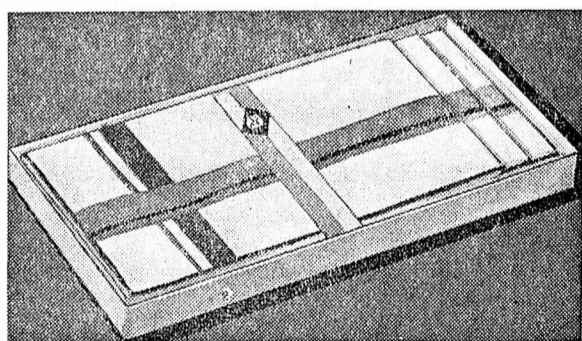
c'est tellement plus esthétique et plus moderne de porter les nouvelles lentilles Ysoptic « Trispher », verres de contact à haute tolérance, minuscules, ultra-légers, incassables, invisibles comme le prouve cette photo. Avec vos lentilles « Trispher », vous verrez à la perfection sans la moindre gêne, et personne ne s'apercevra de rien. Un essai sans engagement vous prouvera à quel point les lentilles « Trispher » sont confortables.

Démonstration et premier essai gratuit chez le distributeur agréé d'Ysoptic S.A., Paris.

Photo - OPTIQUE - CINE



Pour vos Cadeaux



Mouchoirs pour messieurs, en coton, fond blanc, dessin de couleurs assorties. Le carton de 6 pcs **13.90**

Un joli petit cadeau pour les enfants : Poupée négresse en plastique souple, avec 3 mouchoirs imprimés. **2.95**

Coffret avec un parfum et un coussinet brodé pour parfumer le linge. **7.95**

Coffret de 3 mouchoirs pour dames en coton de tons pastels avec coin dentelle et eau de Cologne. **3.90**

Mouchoirs pour dames, en coton, fond blanc, bord couleurs, fils coupés. Les 6 pcs **10.90**

armourins
neuchâtel

Nos magasins sont ouverts sans interruption de 8 h à 18 h 30

Après la manifestation projetée par les autonomistes à Courtelary...

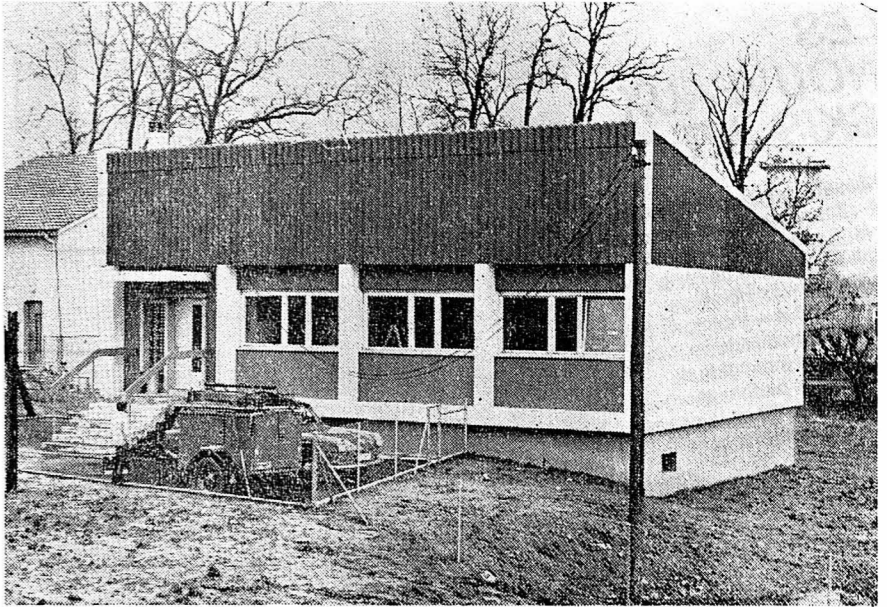
Quelle sera la décision du Tribunal fédéral pour le second recours déposé par le R.J. ?

De notre correspondant :
Le 4 octobre dernier, le Rassemblement jurassien déposait devant le Tribunal fédéral un recours de droit public contre les interdictions promulguées par le gouvernement bernois en rapport avec l'inauguration de la nouvelle école normale ménagère de Porrentruy. Selon ce recours, le « veto » gouvernemental violait de façon arbitraire la liberté de la presse garantie par l'article 55 de la constitution fédérale ainsi que la liberté d'association et de réunion assurée par la même constitution. L'ordonnance, selon les autonomistes, était encore contraire aux articles 77 et 79 de la constitution cantonale qui garantissent la liberté de communiquer ses pensées par paroles, par écrits, par la presse et par des emblèmes, interdisent la censure ou toute autre mesure préventive et déclarent que les associations et assemblées publiques

qui n'ont rien d'illégal ne peuvent être ni restreintes ni interdites.
Un premier « non »
Le 6 octobre, le Tribunal fédéral, par son président, refusait l'effet suspensif de la décision gouvernementale demandée par l'avocat en raison de la lenteur de la procédure ordinaire du recours de droit public. C'était donc un premier « non » du Tribunal fédéral. Depuis, deux mois se sont passés, et les juges ont pu prendre connaissance du contre-mémoire du Conseil d'Etat du canton de Berne. Le tribunal a siégé hier matin, à Lausanne. A noter que son jugement a été rendu publiquement, sur la base du recours séparatiste et du contre-mémoire gouvernemental, et sans que l'avocat puisse plaider. Comme on le lira ci-dessous, l'arrêt rejette le recours du Rassemblement jurassien.

Ce premier arrêt sera suivi d'un autre en ce qui concerne le recours déposé à la suite des interdictions du 21 novembre dernier, lors de la manifestation projetée par le Rassemblement jurassien à Courtelary. Il est peu probable que la décision du Tribunal fédéral sera différente en cette affaire qu'en la précédente. Cependant, les faits diffèrent sensiblement. A Porrentruy, le gouvernement avait pris les mesures que l'on sait pour assurer, soit-disant, la protection des magistrats qui se rendaient officiellement à l'inauguration de l'école normale ménagère. A Saint-Imier, à la manifestation pro-bernoise de l'U.P.J., n'assistait aucune délégation officielle du gouvernement (les conseillers d'Etat présents y étaient à titre privé), et le rassemblement annoncé par les séparatistes devait se tenir à dix kilomètres de là.

En outre, dans son nouveau recours de droit public, le Rassemblement jurassien pourra réfuter les arguments avancés par le gouvernement bernois dans son contre-mémoire, arguments dont les séparatistes affirment qu'il fourmille d'inexactitudes et de mensonges flagrants. Ils en citent deux exemples. Le gouvernement, pour justifier ses interdictions de Porrentruy, avait argué, photos à l'appui, des troubles survenus aux Rangiers lorsque, en 1957, les paysans d'Ajoie créèrent des embouteillages pour protester contre l'établissement d'une place d'arme à Bure.



Le nouveau central téléphonique d'Estavayer-le-Lac. (Avispress - Périsset)

Estavayer-le-Lac a inauguré son nouveau central téléphonique

Hier matin s'est déroulée, à Estavayer-le-Lac, l'inauguration du central téléphonique automatique qui remplace les installations mises en service dans le bâtiment de la poste en 1934. L'immeuble abritant les nouvelles installations est situé près de la chapelle Saint-Eloi, à la sortie de la ville.
On relevait, parmi les personnalités invitées, la présence de MM. Charles Lacombe, directeur des services de télécommunications, Philippe Biétray, directeur de l'arrondissement de Fribourg et son successeur dès le 1er janvier, M. Georges Felder, MM. Gustave Roulin, président du Grand conseil, Georges Guisolan, préfet, Aimé Corninbœuf, président du tribunal, Jacques Bulet, syndic, entouré de quelques conseillers communaux et du curé Paul Castella.
Le nouveau central d'Estavayer est équipé du système de comptage par impulsions périodiques. Que de chemin parcouru depuis la création du premier réseau téléphonique dans le chef-lieu broyard en 1893 ! Notons pour la petite histoire que les premiers abonnés furent la Banque d'épargne, le Crédit

agricole, la pharmacie Porcelet et la préfecture de la Broye.
Le réseau local est actuellement équipé d'un central pour 1400 raccordements. De nos jours, 747 abonnés utilisent les installations et l'on compte une moyenne de 47 nouvelles demandes par année. La capacité du bâtiment inauguré hier est de 3000 raccordements ; ce nombre devrait suffire jusqu'en 1985. Le central d'Estavayer dessert le plus grand nombre de villages de l'arrondissement de Fribourg.
La mise en service de ces installations ultra-modernes nécessite l'interruption des liaisons téléphoniques durant quelques heures, si bien qu'Estavayer fut pratiquement isolé du reste du monde, l'hôpital et la préfecture étant néanmoins raccordés dans un très bref délai au central. Des précautions ont été prises pour l'ambulance et l'alarme des sapeurs-pompiers. Si le pyromane qui s'éleva un certain temps avait récidivé durant le silence téléphonique, l'alerte aurait été donnée par la sonnerie des cloches et par celle du tocsin. Par bonheur, il n'en fut rien !

Le « non » du Tribunal fédéral

Une manifestation antiséparatiste aurait, elle aussi, eu un rapport avec ces revendications. L'interdiction l'aurait donc également frappée.

danger de trouble, est frappé par des mesures d'ordre.
Or, à Porrentruy, la manifestation envisagée par le Rassemblement jurassien était une contre-manifestation qui en était la suite.

Precisions du R.J.

Or, le Rassemblement jurassien s'est toujours tenu à l'écart des discussions provoquées par la place d'arme d'Ajoie, et il n'est absolument pour rien dans les embouteillages des Rangiers à cette époque. Deuxième exemple cité par les autonomistes : le gouvernement déclare dans son contre-mémoire que les séparatistes avaient aussi prévu une manifestation silencieuse aux Rangiers, l'année dernière, lors de la commémoration des mobili-

Nous avons demandé hier soir à M. Roland Béguellin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, ce qu'il pensait de l'arrêt rendu hier par le Tribunal fédéral et de celui qui sera rendu ultérieurement. Il nous a fait les déclarations suivantes : « Le Rassemblement jurassien désire éprouver toutes les possibilités de recours qui lui sont offertes. Il réfutera les mensonges du gouvernement bernois et les considérants du Tribunal fédéral dans le nouveau recours qu'il va formuler contre les interdictions du 21 novembre 1965. Ainsi, il en appellera à un Tribunal fédéral mieux informé. Mais si, comme cela est à craindre, la porte-parole de la minorité ethnique du Jura se heurte à la méfiance des pouvoirs et à un Tribunal fédéral plus sensible à la raison bernoise qu'aux libertés du peuple, on se trouvera devant une situation très grave. L'oppression manifeste qu'exerce la majorité allemande du canton de Berne sur les Jurassiens de langue française deviendra ipso facto une oppression suisse. Le Rassemblement jurassien n'aura plus qu'à tirer les conséquences et à décliner toutes responsabilités au sujet de ce qui pourra se produire par la suite. »

SAINT-IMIER

Obsèques des deux victimes de l'accident de chemin de fer

(c) Mardi après-midi ont eu lieu à Saint-Imier les obsèques des deux victimes de l'accident de chemin de fer de samedi. A la Collégiale, le pasteur Frédéric Wenger prononça l'oraison funèbre. Le cantique « Mon Dieu, plus près de Toi » mit fin à cette émouvante cérémonie à l'église, puis un long cortège se rendit au cimetière, où une prière précéda la mise au tombeau.

SOYHIÈRES — Dans la Birse

(c) Hier, à 9 heures, la police de Liesberg a retrouvé, en aval de l'usine de ciment, dans la Birse, le corps de M. Joël Boegli, qui avait disparu de son domicile depuis lundi matin. Le juge d'instruction du district de Laufen a procédé à la levée du corps.

COURTELARY — Voleur identifié

Alors que les époux Paul Zwahlen, domiciliés à la Heutte, étaient à leur travail, à Biemme, un jeune homme marié, père d'un enfant, habitant Brugg (Bienne), qui se rendait de temps en temps en visite chez eux, pénétra vendredi dans leur appartement et s'empara d'une tirelire contenant près de 600 francs. Rapidement identifié et appréhendé, il a reconnu les faits.

EN L'ESPACE DE DEUX MOIS...

Estavayer-le-Lac : cinquième sinistre d'origine suspecte

● Les dégâts se chiffrent à quelque 200,000 francs

De notre correspondant :
Un violent incendie a anéanti, hier soir, vers 18 heures, les combles et la toiture de l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à Estavayer-le-Lac. Cet établissement est la propriété de M. Joseph Roulin.
Deux départs d'incendies suspects avaient déjà été découverts il y a quelques semaines dans ce bâtiment : le premier au grenier et le second dans une grange, propriété des anciens tenanciers de l'hôtel.
Ce sont des passants qui donnèrent l'alarme. Une épaisse fumée s'échappait en effet de la toiture qui, en quelques minutes, fut la proie des flammes. Le feu semble avoir pris naissance dans un local où était suspendu du linge. A ce moment-là les portes de l'établissement étaient fermées, puisque le café fait relâche le mardi.
Les pompiers d'Estavayer se rendirent aussitôt sur place et mirent en action une douzaine de lances. Plusieurs centaines de curieux s'étaient massés dans la rue principale de la localité, qui fut fermée à la circulation. Quelques immeubles voisins, dont la Banque d'épargne et de prêts, furent menacés par les flammes qu'activait par instants une forte bise.
Ce sinistre est le cinquième d'origine suspecte qui se déclare en l'espace de deux mois dans le chef-lieu broyard. Une angoisse bien compréhensible régnait hier soir parmi les Staviais.
Les dégâts sont considérables et peuvent se chiffrer à plus de 200,000 francs. Outre la toiture, qui a été anéantie, l'eau a causé d'importants dommages à tous les étages. L'immeuble était taxé 330,000 fr. et sera inutilisable pendant plusieurs mois.
Le préfet de la Broye, le juge d'instruction, ainsi que la sûreté fribourgeoise, étaient sur place.
Deux personnes ont été retenues pour les besoins de l'enquête.

Fièvre autour de la succession de M. Torche, conseiller d'Etat

Qui pourra s'asseoir, le 31 mars 1966, dans le fauteuil laissé vacant par M. Paul Torche, conseiller d'Etat fribourgeois ? Bien malin qui pourrait en être certain, aujourd'hui.
Chaque jour, on entend un nouveau nom. Et les journaux de le « décoctifier », d'étudier ses chances sous toutes les coutures !...
On n'attendait pas des agrariens qu'ils puissent présenter un candidat. Mais les conservateurs - chrétiens - sociaux se targuent de présenter des candidats susceptibles de défendre les intérêts des agriculteurs. Ce sont M. Louis Barrau, conseiller national de Lossy, que la Sarine campagne soutient, et M. Edouard Grémaud, secrétaire de l'Union des paysans fribourgeois et rédacteur en chef du « Paysan fribourgeois ». Après Me Jacques Morard, c'est un deuxième Grérué qui se trouve sur le rang. Et ses multiples activités, menées avec une compétence qui n'est pas mise en doute, dans le domaine de l'agriculture, font qu'il se trouve soutenu par de nombreux milieux paysans, en Gruyère et au dehors.
D'autres personnalités de la majorité conservatrice sont également envisagées. Ce sont M. Laurent Bütty, préfet de la Sarine, M. Pierre Dreyer, qui fut chef de service au département du commerce et de l'industrie, et dont un stratège de bistrot affirmait l'autre jour que ce serait lui, bien sûr...
M. G.

Fièvre aphteuse : nouveau cas en Singine

(c) L'épizootie de fièvre aphteuse se répand toujours plus profondément dans le canton de Fribourg. Hier matin, un cas était signalé dans l'exploitation de M. Rudolf Hegg, agriculteur à Wolperwil, hameau situé près de Saint-Ours (Singine). Cette région située assez au sud du district n'avait pas encore été touchée jusqu'ici. Ce sont 17 vaches, 13 génisses, 4 veaux et 65 porcs qui ont été transportés hier soir dans les abattoirs de Lausanne.

Estavayer aura-t-il son antenne TV collective ?

(c) La suggestion de construire une antenne collective de télévision à Estavayer-le-Lac vient d'être lancée. Ses promoteurs estiment qu'il est fort important, pour une ville telle que la capitale broyarde, promise à un essor touristique, de se débarrasser des multiples installations individuelles qui l'enlaidissent.
On se souvient que lors de la dernière session du Grand conseil, un député de Fribourg avait proposé que la grille qui encombre le faite de la cathédrale Saint-Nicolas soit entendue et remplacée par une antenne collective TV. De telles réalisations ne sont pas rares, hors du canton de Fribourg. En dernier lieu, Bellinzona s'est ainsi équipée, et bénéficie maintenant du choix de six programmes, sans parler des avantages esthétiques.

BIENNE — Fracture du crâne

(c) Mardi, à 12 h 30, la jeune Ruth Plocek, âgée de 13 ans, a été renversée, route de Reuchenette, par un scooter-riste. Conduite à l'hôpital de Wildermeth, elle souffre d'une fracture du crâne, d'une jambe cassée, et d'une commotion cérébrale.

La Cour d'assises du Seeland a condamné un père indigne

(c) Après deux jours d'audience, la Cour d'assises du Seeland, siégeant à Biemme, a condamné à trois ans de réclusion, moins cent sept jours de préventive, à la perte de la puissance parentale, des droits civiques pendant trois ans, et au paiement de tous les frais, R. G.
On se souvient que l'accusé, âgé de 44 ans, comparissait pour attentats à la pudeur sur ses propres enfants, deux fillettes, nées en 1953 et 1955, et un garçon né en 1957. Ces actes ont eu lieu en 1961 et 1964.

La cérémonie à Belfort

C'est hier matin, à 11 heures, dans les salons de la préfecture de Belfort, que s'est déroulée la cérémonie solennelle de signature de l'acte de vente. Ont signé pour la France : M. Marcel Braun, président du Conseil général du Territoire de Belfort et président de la Société d'équipement, et pour le canton de Berne : M. Moser, conseiller d'Etat, chef du département des finances. Assistaient également à cette cérémonie M. Dobia, préfet du Territoire, ainsi que les députés Schmittlen et Bailly, et le sénateur Boulanger. Parmi les personnalités suisses, on notait la présence de MM. Huber, conseiller d'Etat ; Jobé, préfet de Porrentruy ; Moeckli, président de la commission suisse du port de Bourogne ; et Gaser, chef de l'intendance des domaines du canton de Berne.
Des allocutions furent prononcées tour à tour par MM. Braun, Huber, Bailly, Henri Vellard, vice-président de la Chambre de commerce de Belfort, Moeckli et Dobia. On y développa longuement les thèmes de l'amitié franco-suisse et de la confiance en la prospérité de Bourogne, qui doit servir les intérêts des deux pays avec toute l'efficacité désirable lorsque la liaison à grand gabarit Rhin-Méditerranée sera créée. M. Braun rappela en particulier les termes d'une lettre de M. Moeckli remontant à plusieurs années, et dans laquelle le conseiller d'Etat disait : « ... Notre grand projet est de faire de Bourogne le port méditerranéen de la Suisse. Bâle restant son port rhénan. »

Huit hectares et demi du port de Bourogne viennent d'être vendus au canton de Berne

Ce « placement » servira les intérêts de l'industrie jurassienne...

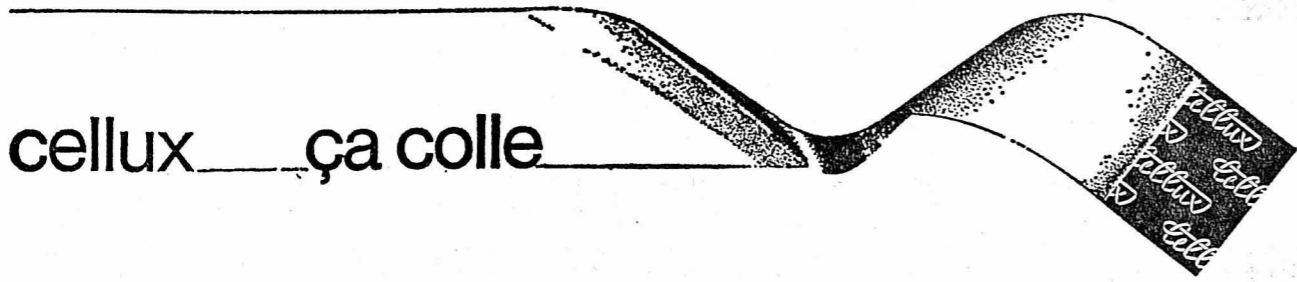
De nos correspondants :
C'est avec grande satisfaction que les Jurassiens ont appris, hier, la signature de l'acte officiel de vente à l'Etat de Berne par la Société d'équipement du Territoire de Belfort, de 8 hectares et demi de terrain dans la zone industrielle du port de Bourogne. Il s'agit-là d'un « placement » qui ne produira certes pas de fruits immédiats, mais qui à long terme servira incontestablement les intérêts de l'industrie jurassienne. L'Ajoie, notamment, sera sortie de son isolement et ouverte sur deux mers : la Méditerranée et la mer du Nord.
Rappelons en passant quelques indications techniques qui démontrent l'importance du canal qui, d'ici à une dizaine d'années passera à dix kilomètres seulement de la frontière suisse. Le canal du Rhône au Rhin aura une longueur de 210 km du confluent Saône-Doubs jusqu'à l'île-Napoléon. Il comportera 27 écluses et nécessitera 893 millions de francs d'investissement. Le tonnage autorisé par convoi sera de 3000 tonnes, la profondeur de 2 m 50 ; les écluses mesureront 185 mètres sur 12 mètres. La capacité de trafic annuelle sera de vingt millions de tonnes, contre deux millions pour le canal actuel.
Le canal sera parcouru non seulement par des chalands seuls mais par des convois poussés comprenant jusqu'à 8 péniches de 300 tonnes et un pousseur. Cette nouvelle technique de poussage est utilisée avec profit aux Etats-Unis, en Allemagne et en URSS. Le port de Bourogne aura une lon-

D'autres terrains pourraient être acquis

A la question de savoir si d'autres terrains seraient encore achetés par le canton de Berne, le conseiller d'Etat Moeckli a répondu :
« La zone portuaire entière comprend cent hectares. Nous n'avons acheté pour le moment que huit hectares et 35 ares. C'est déjà une belle parcelle. Mais si, par la suite, nous avons besoin d'une surface plus grande, nous pourrions l'obtenir. Cela dépendra des besoins des industries jurassiennes. »
Enfin, il faut ajouter que l'achat a été conclu à un prix approximatif de 10 NF le mètre carré.
Bévi

Cellux caractérise. Grâce à la gamme variée de ses coloris, la bande adhésive suisse vous permettra de caractériser chacun de vos différents produits, qui seront reconnaissables au premier coup d'œil. Faites-la imprimer à votre nom, ou d'un slogan publicitaire; la bande adhésive suisse s'assortira à vos emballages pour vous faire vendre davantage!

cellux ça colle



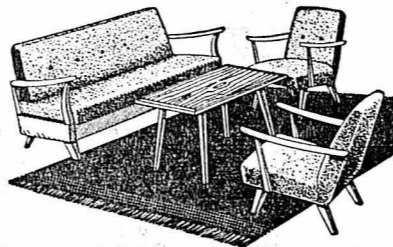
A vendre souliers de ski

Henke à boucle, Nos 38 et 44, et une paire de patins de hockey No 37. Téléphoner au 5 31 36, après 19 h.

A vendre

1 armoire à glace 3 portes, chêne fumé; 1 table sapin avec tiroir, 68 x 45 cm; 1 pendule à pile électrique; 1 machine à laver Miele, avec essoreuse. Côte 44, rez-de-chaussée.

Ce studio...



un canapé-lit, deux fauteuils, l'ensemble avec très beau tissu, Fr. 690.-

meubles **MEYER**

NEUCHÂTEL
fbg de l'Hôpital, tél. (038) 5 75 05

A vendre une

encyclopédie pratique
Quillet de mécanique et électricité, 3 volumes, état de neuf,

cours électrotechnique
25 fascicules i.n.s.f. Onken; cours d'allemand neuf, méthodes naturelles 13 disques et 12 fascicules. Tél. (038) 8 25 09.

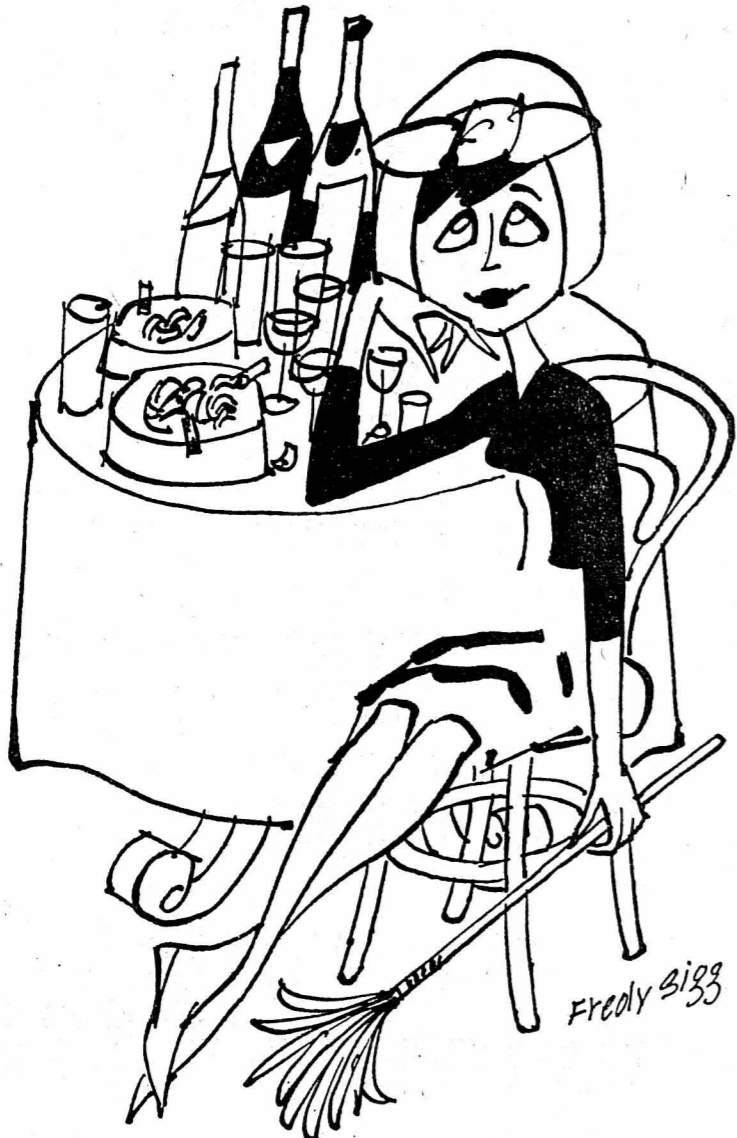


Le chauffe-assiettes SOLIS

Solis

vous permet de servir sur des assiettes bien chaudes les repas que vous avez préparés avec tant de soins. Le chauffe-assiettes SOLIS parfait le confort de la table dans le ménage moderne. Fr.52.-

Dans les magasins spécialisés



Fredy 5123



Les lendemains de fête ont des odeurs tenaces... Vaporisez Freshy et le remugle passe!

Freshy — désodorise et rafraichit

Freshy 77 au parfum exclusif est un purificateur d'air dans la pratique bombe-spray à Fr. 4.40 Frédéric Steinfels/Perminova S.A. Zurich

POUR LES REPAS DE FÊTES



MOUTARDE MAYONNAISE THOMY

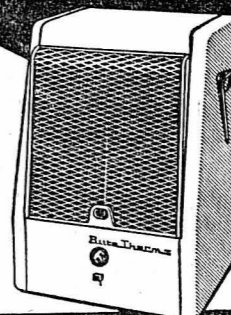


chauffage mobile sans feu

sans flamme, sans fumée, sans odeur, sans installation avec les radiateurs à catalyse du butane

PUISSANTS RÉGLABLES A VOLONTÉ

DÉMARRAGE INSTANTANÉ



ÉCONOMIQUES D'UNE SÉCURITÉ ABSOLUE

PAS D'OXYDE DE CARBONE

BUTA THERM'X

En vente chez

CRETEGNY & Cie

Boine 22

Neuchâtel

Tél. 5 69 21

Lustres cristal de Bohême

grande exposition

du 23 novembre au 31 décembre

elexa

Seyon 10 Neuchâtel Tél. 5 45 23

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

JE L'APPELAIS SWEETIE

ROMAN

par

CLAUDE JAUNIÈRE

35

Des instructions détaillées, concernant son installation et son initiation par moi à ses fonctions, suivait. Il y avait aussi cette précision qu'il me faudrait avoir rejoint Paris et le ministère pour le 20 juillet, où mon affectation me serait « éventuellement » communiquée.

Cela sentait assez bien la disgrâce et je me voyais, sans enthousiasme, moisissant, au cours de nombreux mois, obscur et oublié dans un des bureaux du ministère, voyant partir les autres et attendant un poste qu'on ne m'offrirait que le plus tard possible.

Je n'avais pas à récriminer. Ce qui m'arrivait, j'avais voulu. Mon remplaçant arriva à la date fixée. Je travaillai avec lui, durant deux grandes semaines. Subitement, je décidai de partir en Floride, Virginia n'était toujours pas rentrée à Denver et il y avait quelques chances pour que je ne heurte encore une fois à elle. Qu'importe! Rien ne pourrait m'empêcher de voir Helen, de lui parler.

J'ai dit que je tentais cette confrontation, avec l'espoir d'une solution radicale: ou bien je l'emmènerais, ou bien je me libérerais d'elle et de son souvenir.

Rien de tout cela ne s'est produit. L'avion me déposa à Tempa, à la fin d'une journée torride. La Floride jouit presque toute l'année d'un

climat délicieux et égal, qui fait de cet Etat le refuge idéal de tous ceux qui cherchent repos et distractions. Pourtant, il y a deux ou trois mois de pesante chaleur et la saison des pluies, assez courte, est difficilement supportable pour quelques semaines.

Déjà, à mon arrivée, une brise de mer rafraichissait l'atmosphère et je savais que les soirées, comme les nuits, sont incomparables.

Lieu de repos, de plaisir, la Floride, comme la Californie, et peut-être davantage, est le pays d'élection des amoureux, des jeunes mariés et aussi des retraités de toute l'Amérique du Nord.

Son rivage, côté Atlantique, comme celui du golfe du Mexique, est, pour les amateurs de yachting, pour les pêcheurs paisibles ou sportifs, une source d'impensables joies. Sa végétation tropicale la pare des plus belles fleurs et lui donne des fruits savoureux.

L'eau court partout, formant des lacs. En certains endroits, les méandres des innombrables ruisseaux ceinturent le « bayou » ces forêts de cyprès noyées d'un effet étrange. Les lianes enlacent les arbres pour former d'étouffantes voûtes de verdure. Aux branches pend une plante parasite bizarre: la mousse espagnole. Cela ressemble à des écharpes de brume grise et vert pâle, qu'un soleil matinal aurait laissé accrochés là, à des chevelures légères, palpitant à la moindre brise. C'est à la fois joli et triste.

Une végétation fleurie flotte, comme des radeaux, sur des rivières aux multiples bras.

Le calme et le silence du « bayou » ont une poésie étrange, parfois angoissante. Dans ses eaux dormantes, sous ses racines qui émergent avec leurs formes torturées, grouille une vie inquiétante de serpents et de sauriens.

Saint-Petersburg, qui s'étale à la fois sur la baie du Tempa et sur le golfe du Mexique, essaim, au long d'une côte douce, ses plages de sable, ses villas et ses jardins.

En m'installant dans un motel, situé un peu à

l'écart de la ville, j'ignorais où se trouvait la résidence de Mme Loose. Un annuaire téléphonique eut vite fait de me l'apprendre. Je n'étais plus si pressé de la revoir. Elle était là et je pris le temps de me chercher une voiture, de visiter quelque peu le pays. Je pense à présent que je reculais un peu lâchement devant l'échec que je m'étais donné.

Deux jours s'écoulèrent ainsi. Si j'avais attendu un de plus...

Je me décidai à appeler un soir. Ce fut elle qui me répondit. A entendre sa voix, l'émotion, un instant, me paralysa. Devina-t-elle qu'il s'agissait de moi? N'entendant plus rien, elle dit précipitamment, en français:

— Qui est là ? Elle se reprit aussitôt et répéta la question en anglais. Je parvins à prononcer:

— C'est moi, Fabien. Je veux vous voir. Elle ne discuta pas et demanda seulement:

— Où êtes-vous ? Je nommai le motel que j'habitais. Elle dit:

— Je le connais. Attendez-moi devant le bureau. J'y serai dans dix minutes.

Elle raccrocha. Etourdi par la rapidité avec laquelle tout se déroulait, je reposai lentement le récepteur. Quant on a attendu et souhaité longtemps une chose, il semble improbable qu'elle puisse vous être si vite accordée.

Il ne s'écoula certainement pas les dix minutes annoncées avant que je visse apparaître la voiture découverte d'Helen. Ralentissant devant moi, elle me jeta:

— Montez vite. J'obéis et, sans un mot, elle accéléra, nous lançant sur une grande route déserte. Nous roulâmes un bon moment et, pas plus qu'elle, je ne tentai de rompre le silence. Nous avions quitté depuis longtemps l'agglomération, quand elle ralentit son allure, rangea la voiture sur le bas côté. Il faisait nuit noire et je dis-

tinguais mal, sur la droite, le rivage où le ressac léger de la mer faisait un bruit de soie froissée.

Ayant fermé le contact, elle se tourna vers moi pour demander:

— Que voulez-vous ? Elle était éclairée par la lampe du bord, exactement de la même manière que lorsque nous nous étions parlé, pour la dernière fois, à New-York, au long de l'Hudson. A huit mois et à deux mille kilomètres de distance, nous avions l'air de poursuivre la même conversation.

Son expression était sans douceur et il n'y avait en elle nulle joie de me revoir. Un regret m'étreignit: celui d'être venu, d'avoir tenté de donner une suite ou voulu une fin à cette aventure douloureuse. Je voyais bien qu'en elle-même elle me reprochait d'être venu troubler sa quiétude: elle l'avait probablement atteinte plus tôt que moi. Comme je me faisais, examinant avec douleur ce visage sur lequel je ne retrouvais plus Sweetie, elle insista:

— Pourquoi êtes-vous là ? Je répondis enfin, d'un ton morne:

— Je quitte l'Amérique. J'embarque dans quelques jours sur le Liberté. Il m'a semblé impossible de regagner la France sans vous avoir parlé, sans vous avoir revue. Pardonnez-moi. J'ai eu tort.

— Oui, affirma-t-elle. Tout n'a-t-il pas été dit entre nous ?

Je regimbai: — C'est précisément parce que rien n'a été dit, que tout est resté confusion ou mensonge.

— Mensonges! fit-elle avec un léger rire, d'où viennent donc les mensonges, sinon de vous ?

Comme j'allais protester, elle m'imposa le silence et reprit avec force:

— Qui le premier a menti ? Qui le premier s'est amusé d'une passante ? Non, Fabien, ne dites rien.

(à suivre)

OFFRES D'EMPLOIS

Pour entrée immédiate ou à convenir :

DACTYLOS

de langue maternelle française (services des sinistres et de la clientèle) ;

EMPLOYÉ(E) D'ASSURANCES

au courant de la tarification (r.c., accidents, maladie et branches choses) ;

INSPECTEURS D'ACQUISITION

Tous ces postes conviendraient à personnes aimant les responsabilités et un travail indépendant. Situations stables et bien rémunérées pour personnes capables. Semaine de 5 jours, avantages sociaux et ambiance agréable.

APPRENTIS (ES) pour avril 1966.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à

M. André Gavillet, agent général, place Pury 9, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 4 21 21.

"ZURICH"
Compagnie d'Assurances

On cherche jeune fille propre et honnête comme

VENDEUSE

Entrée début janvier ou date à convenir. Congé le dimanche et le lundi après-midi. — Faire offres à A. KNECHT, Boulangerie - Pâtisserie - Tea-room. Tél. 5 13 21, Neuchâtel.

AIDE DE MÉNAGE

est cherchée durant les fêtes de fin d'année (période à convenir) par famille, pour cause imprévue. Entrée immédiate.

Tél. (038) 3 13 77.

Une chance unique!

Nous engageons

représentant sales promoter

pour Neuchâtel et le Jura.

Il s'agit d'une place intéressante, dans une organisation mondiale connue, qui exige les qualités suivantes :

formation commerciale ;
intérêt à la vente, volonté d'apprendre et aptitudes pour les nouvelles méthodes de vente, nature souple et don d'adaptation ;
caractère dynamique, savoir-vivre et plaisir à s'occuper d'une clientèle exigeante ;
langue maternelle française et connaissances de l'allemand et de l'anglais désirées.
Les candidats devront être de nationalité suisse.

NOUS OFFRONS :

cours à l'étranger ;
place stable, susceptible de développement, travail varié et intéressant.
Excellentes conditions, fixe au-dessus de la moyenne et prestations sociales d'une maison bien établie.
Semaine de 5 jours.

Age idéal : 21 - 26 ans.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Prière d'adresser aujourd'hui même votre offre manuscrite, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres L 251 047 - 18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Tout nouvel abonné pour 1966
recevra le journal **GRATUITEMENT**
dès maintenant et jusqu'au
31 décembre 1965

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ L'EXPRESS

Je m'abonne à

pour une période de

* 3 mois à Fr. 12.50 (du 1er janvier au 31 mars 1966)

* 6 mois à Fr. 24.50 (du 1er janvier au 30 juin 1966)

* 12 mois à Fr. 48.— (du 1er janvier au 31 décembre 1966)

NOM et prénom :

No et rue :

LOCALITÉ : _____ No postal : _____

Ce bulletin est à retourner à

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
2001, NEUCHÂTEL

qui vous fera parvenir une carte de versement pour le montant de votre abonnement.

* Souligner ce qui convient.



Contrôleurs

Les Chemins de fer fédéraux engageront, le 1er mars 1966, des aspirants contrôleurs de langue maternelle française.

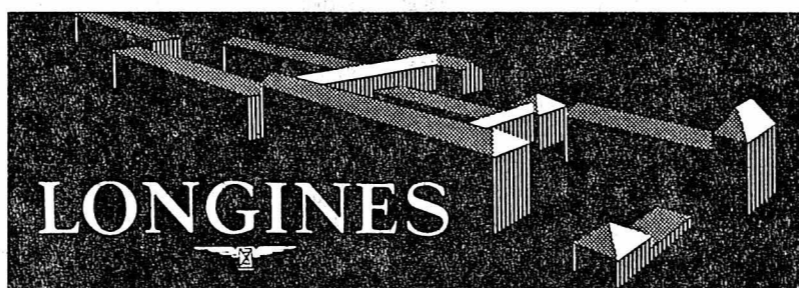
Conditions d'admission :

- être citoyen suisse, jouir d'une bonne réputation, être âgé de 18 ans au moins et 30 ans au plus ;
- avoir une robuste constitution, une parfaite santé, une ouïe et une vue suffisantes, ainsi qu'un sens normal des couleurs ;
- bonnes connaissances de la langue allemande.

Les candidats devront subir un examen et se soumettre à une visite médicale d'un médecin conseil des CFF.

Délai d'inscription : 31 décembre 1965.

Adresser le plus tôt possible offres de service par lettre manuscrite, contenant un bref curriculum vitae et une photographie, à la Division de l'exploitation des CFF, à Lausanne.

L
L
U

LONGINES

La Compagnie des Montres Longines, à Saint-Imier, cherche

JEUNE STAGIAIRE

pour le bureau de presse de son service

PUBLIC RELATIONS

Le candidat devra savoir rédiger aisément en français et si possible posséder de bonnes notions d'allemand et d'anglais. Il aura l'occasion de se familiariser avec le service PR d'une grande entreprise dont l'activité s'étend au monde entier.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à la Direction commerciale.



On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

DES MÉCANICIENS DE PRÉCISION

et UN TOURNEUR QUALIFIÉ

Se présenter à Universo S.A. No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds.

GOUVERNANTE

Monsieur d'un certain âge, habitant le Bas-Valais, cherche, pour entrée immédiate,

PERSONNE

dévouée et de toute confiance. Ecrire sous chiffres P 41158 - 33 à Publicitas, 1951 SION.

HORLOGER

remonteur ou emboîteur désireux compléter sa formation sur des pièces spéciales (grandes pièces) serait engagé tout de suite par fabrique de Neuchâtel, pour travail en fabrique ou à domicile. Adresser offres écrites à B. U. 5285 au bureau du journal.

Ouvrière

stable et sérieuse est cherchée par petite fabrique, à Corcelles (NE), pour travail minutieux.

A disposition, pour février 1966,

logement

de 3 pièces, bains, cuisine, chauffage central par étage, à la rue de la Rosière, prix 140 fr. par mois.

Faire offres à Mèches et forêts de précision, anciennement S. Oehl, Courtils 6, Corcelles. Tél. 8 48 22.

FLÜCKIGER & Co., fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

ouvrières

pour travaux minutieux et propres. Semaine de 5 jours.

Je cherche
personne

éventuellement étudiante pour travaux de ménage à la demi-journée. Libre chaque après-midi, belle chambre. Entrée janvier 1966. Tél. 5 03 29.

On cherche
personne

de confiance pour s'occuper d'une dame seule, ménage et cuisine, pas de gros travaux. Tél. 5 48 78, heures des repas.

TÉLÉPHONISTE

apprentissage PTT et 2 ans de pratique, CHÉRECHE PLACE pour le 1er janvier ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres P 5389 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

SECRÉTAIRE

suisse allemande, possédant bonnes connaissances de steno allemande, française et anglaise et quelques notions d'italien, cherche place intéressante dans petite entreprise. — Faire offres sous chiffres P 5402 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre sellette de radio, une radio Schaub en parfait état, tables simples, duvets, édredons, traversins, oreillers, jetés de divan, un divan ancien modèle, un lit avec matelas de crin, poêles, une bassine à friture, grand modèle, une balance avec poids, sans plateau, un cadre à linge, montant fer galvanisé, 2 corbeilles à linge en osier, une petite couleuse fond plat, vaisselle. Tél. 5 27 93, dès 14 heures, rue Coulon 8, 3me étage.

A vendre

trües pour la boucherie. F. Imhof, Montmolin, tél. (038) 8 12 52.

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres

Miel de fleurs

du Jura, garanti pur, 2 kg net. Contre remboursement, port compris, 19 fr. Rabais dès 10 kg.

W. Bohnenblust, apiculteur, 2613 Villeret JB, tél. (039) 4 00 88.

AVIS DIVERS

PRÊTS

Rapides Discrets Sans caution BANQUE EXEL Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04



ALLIANCES VENDÔME

Elles sont très agréables, à voir et à porter ; le bombé de la surface intérieure (jonc parisien) y contribue dans une large mesure.

Daniel Marthe Horloger - Bijoutier Grand-Rue 3 - Neuchâtel

Pour Noël...

un portrait par

JEAN SCHOEPFLIN

Photo

Terreaux 2 - Neuchâtel

DEMANDES À ACHETER

J'achète livres Silva

ainsi que points Silva et Juvo. Faire offres à Case 281, 1400 Yverdon.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse AU BUCHERON Neuchâtel, tél. 5 26 33.

PIANO

J'achèterais, pour jeune fille débutante, piano brun, cordes croisées. Adresser offres, avec indication du prix et de la marque, sous chiffres P 55078 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

On achèterait d'occasion, à l'état de neuf, un

studio

moderne. Paiement comptant. Faire offres à B.P. 31931, 2001 Neuchâtel.

On demande à acheter d'occasion un tricycle

en bon état ; à la même adresse, on offre à louer logement de 2 pièces et cuisine, conviendrait pour week-end. Faire offres à Francis Schleppl, 2523 les Prés sur Lignières.

Skis d'enfants

130 cm, bâtons et souliers No 31. Tél. 5 56 73.

On cherche skis

en bon état. 160 à 180 cm. Tél. 7 04 29.

Perdus-Trouvés

Perdu foque brune en regard. Récompense. Tél. 5 59 93.

Véhicules à moteur et accessoires

Citroën Ami 6 Modèle 1964, 27.000 km, en très bon état. Prix intéressant. Tél. (038) 4 05 31.

A vendre deux vélos-moteurs Clio en parfait état. Tél. 6 40 92, entre 18 et 20 heures.

A vendre Peugeot 203 bon état mécanique, bel aspect. Prix intéressant. Tél. 5 24 82, dès 19 heures.

A vendre MORRIS 1100 1963

Superbe occasion de première main. Parfait état de marche. Essais sans engagement. Facilités de paiement.

Garage R.Waser Seyon 34-38 Neuchâtel AGENCE MG MORRIS WOLSELEY

AUTO-ÉCOLE

SIMCA - FORD - OPEL

A. MAIRE

Tél. 5 67 70

OCCASION

VW 1200 1961, 50.000 km, 3200 fr., 1er acompte 1150 fr., soldé en 18 mois.

GARAGE du ROC Hauteville Tél. 3 11 44

Nous engageons pour le printemps 1966 :

I APPRENTI PEINTRE en carrosserie

(installations très modernes) ;

APPRENTIS SERRURIERS en construction

(fabrication de véhicules de transport et de carrosserie poids lourds).

Nous offrons aux candidats la possibilité de gagner un salaire tout en faisant un apprentissage. Semaine de 5 jours.

Prière de s'adresser ou de demander les conditions à METANOVA S.A. CRESSIER (NE)

Tél. (038) 7 72 77

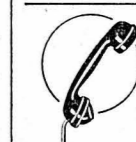
l'Armailli

On cherche pour le printemps 1966

apprentissage vendeuse

Ambiance de travail agréable Tél. 5 19 80 - Hôpital 10

Alimentation générale, maison spécialisée dans les produits laitiers



Apprentissage de téléphoniste

Le métier de téléphoniste est une belle profession féminine. Notre direction engagera, le 1er mai 1966, des jeunes filles âgées de 20 ans au maximum, de nationalité suisse, qui ont une bonne instruction et des connaissances suffisantes de la langue allemande.

L'apprentissage d'une année est très bien rétribué.

Si cette profession vous intéresse, téléphonez-nous au No (038) 2 14 02 ou écrivez à la

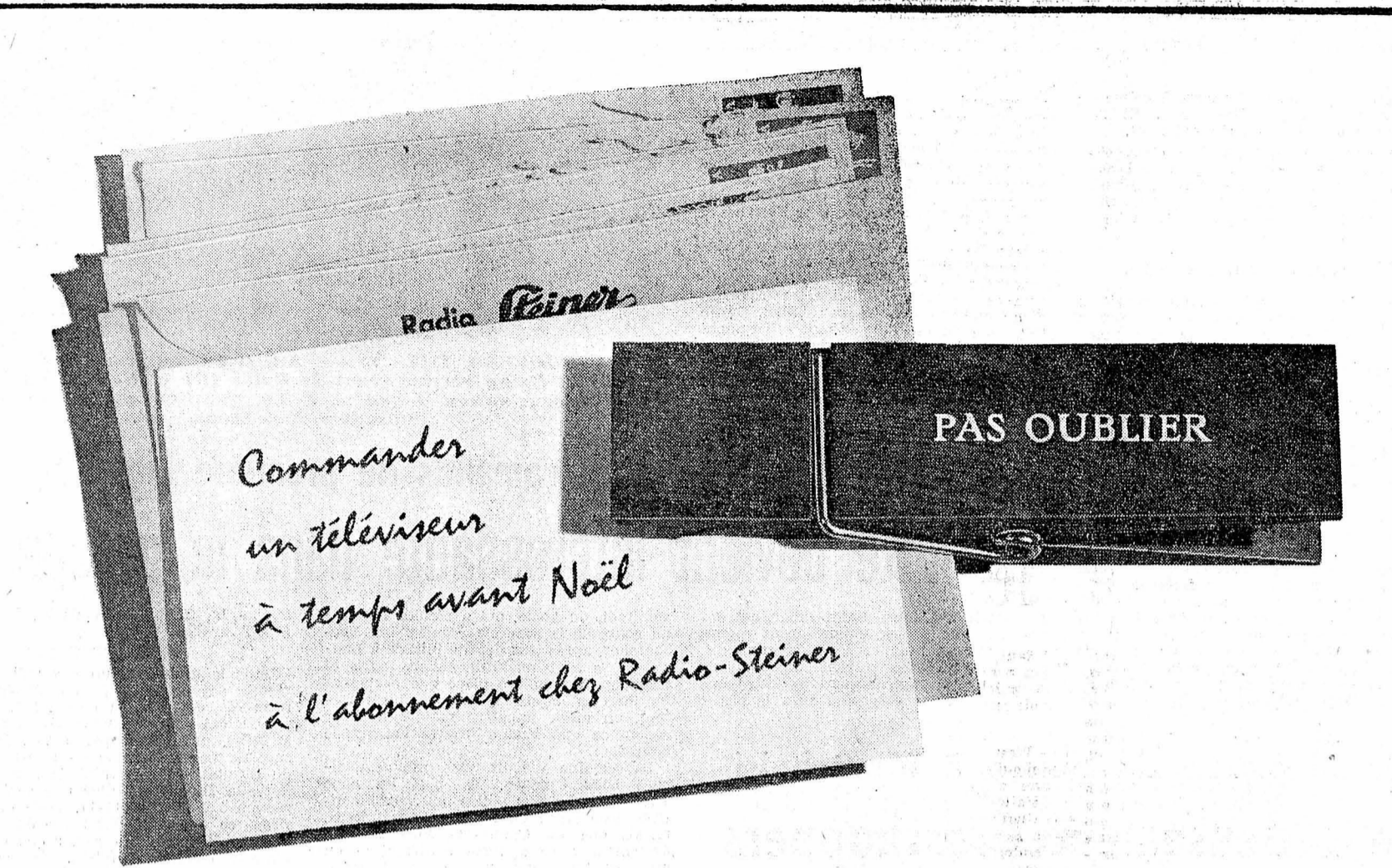
Direction d'arrondissement des téléphones, 2000 Neuchâtel.

Etude d'avocats et notaire cherche

apprentissage de bureau

pour le printemps 1966.

Adresser offres écrites à E U 5258 au bureau du journal.



25080 pères de famille

sont devenus concessionnaires de la télévision suisse rien que pendant les mois de novembre et décembre 1964; leur décision reposait sans doute en premier lieu sur la louable intention de faire une surprise de Noël d'un genre particulier à toute la famille. Car ils pensaient avec raison: «Un appareil de télévision est indiscutablement un cadeau dont toute la famille bénéficiera». Depuis l'introduction de la télévision dans notre pays, plus de

50000 pères de famille

ont opté pour l'abonnement de télévision de Radio-Steiner. Car, sachant calculer intelligemment, ils se sont dit: «Jouer de la télévision, d'accord, mais que ce soit sans soucis. Je ne veux pas risquer de déséquilibrer mon budget mensuel par des frais de réparations imprévus». Or, c'est précisément là la certitude agréable que vous procure, à côté d'autres avantages,

l'abonnement à la télévision

Au cours de ces prochaines semaines, des milliers et des milliers de pères de famille choisiront de nouveau un appareil de télévision comme cadeau de Noël pour toute la famille. Et nombreux — très nombreux — seront ceux d'entre eux qui, parce qu'ils savent

calculer intelligemment

donneront à leur tour la préférence à l'abonnement de télévision de Radio-Steiner, à cause de ses avantages bien connus.

Il n'est pas défendu de découper l'image ci-dessus et de la déposer sur le bureau ou à côté de l'assiette de votre mari ou de votre papa, qui est particulièrement bien disposé en ce moment pour les souhaits de Noël.

CONSEIL
aux épouses
et aux enfants!

Un grand choix d'appareils de télévision et de radio, de bahuts, enregistreurs, électrophones et transistors, de marques de renommée mondiale vous attend. Conditions de paiement au comptant avantageuses.

Notre abonnement de télévision, qui vous libère du souci des réparations coûteuses et inattendues, est, pour vous aussi, la seule solution judicieuse. Appareils de télévision de dernière construction, à l'abonnement, par mois, à partir de Fr. 34.—. Appareils de notre offre avantageuse REBUILT, par mois, à partir de Fr. 24.—. Téléphonnez-nous, ou envoyez-nous le coupon ci-dessous (sous enveloppe affranchie à 5 ct.).

RADIO-STEINER SA KESSLERGASSE 29 3001 BERNE

Je vous prie de m'envoyer toute la documentation concernant votre abonnement de télévision Adressé exacte (en caractères d'imprimerie s. v. p.)

Nom: _____
 Prénom: _____
 Profession: _____
 Rue: _____
 Lieu: _____

| | | |
|----------------|-----------------|-------------------|
| 3001 BERNE | Kesslergasse 29 | Tél. 031 22 73 11 |
| 1000 LAUSANNE | St-Roch 40 | 021 25 21 77 |
| 2002 NEUCHÂTEL | Port-Roulant 34 | 038 5 02 41 |
| 1200 GENÈVE | Rue de Lausanne | 022 31 78 78 |

Magasins de vente
 Lausanne, 3, Place Chauderon
 Genève, 80, rue de Lausanne

TELEVISION



Urgent - A vendre
 1 cuisinière à gaz transformable au butane, 3 feux, four avec thermostat et grill. Porte vitrée et tiroir. Tél. 8 40 94

Messieurs,
modernisez vos pantalons
 pour le prix de 8 fr. 50. Mme Henri Gamberini, rue Louis-Favre 32, Boudry. Tél. 6 40 23.

Caves du Donjon
Ecluse 21-23
 Neuchâtel

Toute la gamme des spiritueux.
Un aperçu de nos prix

Vignor S. A.

Rhum des Antilles 41° (verre compris) la bt. **Fr. 10.50**
Brandy Aymé-Martin 41° la bt. **Fr. 9.50**
Eau-de-vie de genièvre 43° la bt. **Fr. 8.-**
Eau-de-vie de fruits 41° (verre en plus) le l. **Fr. 7.50**

Macédoine de fruits
Boîte 1/1 **3.60**
Boîte 1/2 1.95

Hero

Fruitsalats · Macédoine de Fruits

2 délicieux
 desserts pour les
 jours de fête

Des fruits sélectionnés
 Qualité Lenzbourg

Poirs Williams
Boîte 1/1 **2.95**
Boîte 1/2 1.65

Hero

Compote

Conserves Hero Lenzbourg

Prix exceptionnel pour les fêtes

Asti MOSCATO
3 bouteilles net **9.50**

Fermentation naturelle en cuves closes (avec timbres-escompte 10.-)

aux Gourmets

notre spécialité

Paniers de fruits

un cadeau de classe

Dindes

fraîches de France ou des USA,
prêtes à rôtir

Canards

de Hollande prêts
à rôtir

Poulets de Bresse Oies

toutes les fins de semaine

de Pologne

"Mademoiselle"
Ricci

un parfum

neuf

| | | | | | |
|-----------------|------------------|-----------|-----------------|------------------|-----------|
| Parfum léger | Atomiseur | Fr. 28.- | Eau de Toilette | Flacon classique | Fr. 19.50 |
| Eau de Toilette | Atomiseur | Fr. 18.50 | Eau de Toilette | Flacon classique | Fr. 11.50 |
| Eau de Toilette | Flacon classique | Fr. 32.- | Eau de Toilette | Aromatique Spray | Fr. 23.- |

créé par

NINA RICCI
Paris

vis-à-vis de la poste

stähli

5 40 47

haute coiffure, parfumerie, boutique

de l'air sain
Casana
Humidificateurs

Les humidificateurs Casana sont en vente dans tous les magasins tenant des articles de ménage ou de la quincaillerie.
Fabricant:
A. Stöckli fils
8754 Netstal GL

STÖCKLI

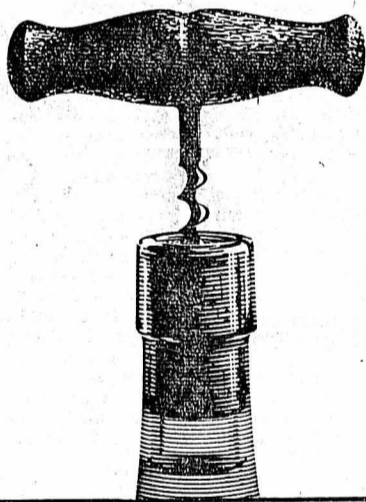
BAILOD
Neuchâtel Tél. 5 43 21 Bassin 4

Biscômes - Desserts fins - Sujets de Noël en marsepain et chocolat - Bonbons au chocolat maison - Bouchées à la reine - Petits pâtés - Ramequins - Bûches de Noël - Tourtes - Glaces, etc.

Weber
VALANGIN

Tél. 6 91 48

C'est bien meilleur avec un verre de vin



Perret-Tabac
son choix de pipes

Magasin spécialisé - Epancheurs 5
Dépôt: Encadrement Schleppey

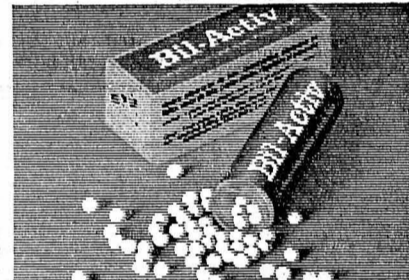
Invitation

Pour permettre à notre clientèle et au public en général de choisir ou de se renseigner sur tout ce qui concerne les menus de fête, nos succursales Treille 4 et Hôpital 6 seront ouvertes

mercredi 15 décembre 1965
de 14 h. 30 - 18 h. 30

Bell

Troubles digestifs?



Les pilules Bil-Activ
pour le foie stimulent l'activité gastrique, hépatique et intestinale, sans provoquer de diarrhée, et contiennent des substances d'origine végétale. Action douce et régulière. Bil-Activ, un produit de Paul Eggmann SA, Thalwil. Dans les pharmacies et drogueries. 40 pilules fr. 2.30 120 pilules fr. 5.40

Bil-Activ contre les désordres du foie, la constipation chronique, la mauvaise haleine.

LE CADEAU QUI FAIT PLAISIR

En exclusivité

- chemises
- cravates
- mouchoirs
- chaussettes
- robes de chambre

ALPINIT
TRICOT SUISSE

BANERIE-CHEMISERIE
Calag Belette
Seyon 12-Neuchâtel

Une montre de qualité s'achète CHEZ **H. VUILLE** PLACE NUMA-DROZ

PETITS TRANSPORTS
Déménagements - Suisse et France
POLDI JAQUET
Louis-Pavre 11, tél. 5 55 65, Neuchâtel

Chiots
petite race, beau choix; nous réservons pour les fêtes.
Tél. 6 33 13.

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrettement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialément!
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 69

BELLE OCCASION
A vendre, à l'état de neuf, un train électrique complet,
Märklin
Prix très avantageux: 500 fr.
Tél. (038) 5 29 77.



Cashmere poil de chameau lambswool pure laine dralon

GUYE PRÊTRE
Sets - Pulls - Cardigans

Inventeurs
Consultez pour l'obtention et la mise en valeur de brevets en Suisse et à l'étranger la Maison "PERRET & CIE" à Bienne Agence à Neuchâtel 4, rue Seyon, tél. (038) 5 12 18 Demandez les prospectus.

Troués, mités, salls, déchirés, vos TAPIS **PERSES** ou **mécaniques** sont réparés vite et bien par **Georges CAVIN**
Immobilières 12 Neuchâtel
Tél. 5 49 48

Profitez 500
chaises pliantes Fr. 19.80 pièce
Réelle occasion
W. HURTH
Rue de Lausanne 60 1020 RENENS-CROISÉE
Tél. (021) 34 36 43

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA
AUTO-ÉCOLE
J.-C. ISCH Suchiez 20 Neuchâtel **5 59 30**

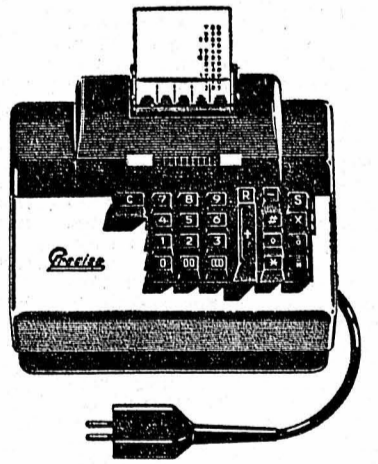
Le menuisier ébéniste
Tous travaux du bâtiment et d'entretien. - Agencement d'intérieur et de magasin. Meubles sur commande et réparations.
Ritz & Cie Ecluse 78, tél. 5 24 41

VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Place Pury - Préborreau 5 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Coq-d'Inde 3 - Tél. 5 66 86

Ch. Annen - Neuchâtel
Bureau: Saint-Nicolas 1 Tél. 5 21 01
GYPSERIE Travaux soignés
PEINTURE Davis
Transformations sur demande
et réparations Prix raisonnables

Radio Télévision
Télévision ou radio L. POMEY
Radio-Melody
et ses techniciens sont à votre service
Neuchâtel - Flandres 2 ■ Tél. 5 27 22
Se rend régulièrement dans votre région



Ultra-rapide... la nouvelle

Precisa 164 multiplie automatiquement par procédé abrégé. Sitôt tapé - sitôt calculé! Elle additionne, soustrait, mémorise, écrit - elle est vraiment étonnante cette petite Precisa pas plus grande qu'une feuille de papier normale. Elle accomplit des choses étonnantes et ne coûte que fr. 1875.-

Precisa

Un produit suisse
Démonstration sans engagement, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond

A NEUCHÂTEL:
Faubourg du Lac 11 (038) 5 25 05
Saint-Honoré 5 (038) 5 44 66
A LA CHAUX-DE-FONDS:
Léopold-Robert 110 (039) 2 85 95

Oui, mais...

un radio téléviseur
PHILIPS
livré, installé par

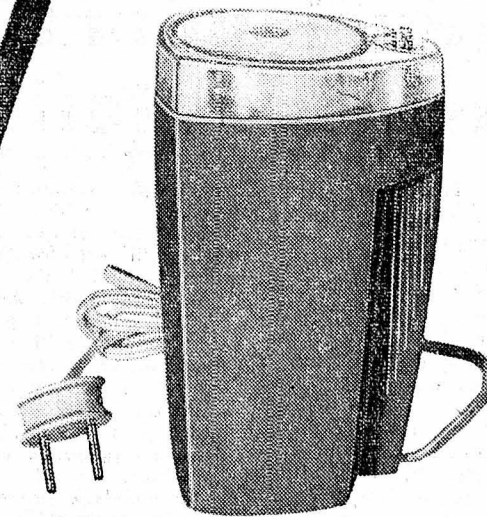
Radio MELODY
L. POMEY-NEUCHÂTEL
FLANDRES 2 - TEL. 5 27 22

Ça, c'est du bidon



Prof, Joyeux et Simplet
découvrent,

à MIGROS, la mine de cadeaux!



«Joyeux», le compagnon de la bonne humeur, a découvert à Migros un cadeau formidable: un étonnant chauffe-plats fonctionnant à l'alcool et pourvu de deux bougies complémentaires. C'est une pièce magnifique, avec caisson de bois, un réchaud idéal pour la fondue, les flambés, et pour maintenir les plats à la température convenable. 19.50



«Simplet», fameux gourmet, ne cache pas son admiration devant cette belle garniture à fondue bourguignonne, avec réchaud, caquelon (intérieur en acier inoxydable chromé — ce qui est très important) et plateau de cuivre. Ainsi servie, la fondue bourguignonne est un plat délectable. Ce bon vivant de «Simplet» le sait fort bien. 55.—



«Prof» apprécie le café, lorsqu'il est bon... fraîchement moulu... dans un moulin à café «Mivit»... C'est rapide, facile... un véritable jeu... et le café conserve tout son arôme! Il ne coûte que 19.50
En même temps «Prof» offrirait — c'est bien naturel — un paquet de café aromatique et fin, ce fameux café de fête de Migros, dont les 250 grammes sont vendus au prix exceptionnel de 2.75

Et tous les trois sont tombés d'accord sur un point: la cruche isothermique «Eléphant» est un objet indispensable. Elle conserve les boissons chaudes pendant douze heures et contient presque un litre. Son système de fermeture est particulièrement pratique. Sa présentation est fort élégante: gaine chromée et poignée noire. Bonne idée pour un cadeau! 24.50

«Blanche-Neige», «Prof», «Joyeux», «Simplet» et, bien entendu, les autres charmants nains sont, cette année, les hôtes de MIGROS. Venez voir!



En vente dans les Marchés Migros

MIGROS

© Walt Disney Productions

NOËL 65

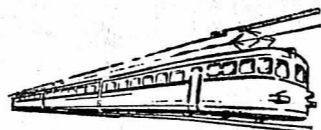


Offrez-lui cette jolie CHEMISE SPORT en pur coton rétréci, molletonné, dessin carreaux.

| | | | | | |
|-----|-------|-------|-------|-------|------|
| Gd. | 28-29 | 30-31 | 32-33 | 34-35 | 36 |
| | 780 | 880 | 980 | 1080 | 1180 |

+ votre avantage la ristourne ou 5 % escompte

Votre fils sera ravi de recevoir un TRAIN ÉLECTRIQUE WESA



une petite merveille, de la précision suisse. Compositions complètes à partir de

Fr. 52.50

Meccanos - Jeux Lego
Voitures Dinky Toys

Choix complet
Une visite à nos magasins s'impose.
Nous vous renseignerons avec plaisir.

Quincailleurie de la Côte PESEUX

Parcage facile en face du magasin

CEINTURES BANDAGES - ORTHOPÉDIE



POUR une ceinture médicale pour pose abdominale, rénale, stomacale, éventration.
POUR une ceinture de grossesse, pour un corset conçu spécialement pour dames fortes.
POUR un bandage herniaire contentif ou postopératoire.
POUR l'exécution de vos supports plantaires.
POUR être mieux conseillé lors du choix d'un bas à varices.
POUR tous corsets ou

appareils orthopédiques, adressez-vous au spécialiste

Yves REBER

bandagiste - orthopédiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital,
tél. (038) 5 14 52

5 TAPIS

Superbes milieux moquette, 260 x 350 cm, fond rouge, dessins Bochara, à enlever 190 fr. la pièce (port compris). Envoi contre remboursement. Argent remboursé en cas de non-convenance.
G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19

Miel du pays

bidon de 2 kg net, 22 fr. franco. Bruno Rosthilsberger, 2075 Wavre, tél. 3 19 69.

A vendre magnifiques robes de cocktail

robe de soir, longue, robes et deux-pièces, derniers modèles. Comme neuf. Taille 40. Tél. 5 56 76.

Trains Märklin

à vendre : 4 locomotives 1 transformateur individuel de 2 trains simultanément, ainsi que tous les accessoires, rails, aiguilles, wagons, etc. Tél. (038) 8 22 31, le soir.

PRÊTS et ESCOMPTES SA

LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.- à 3000.-
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57-58 (3 lignes)

Aujourd'hui GRANDE SURPRISE DE NOËL au salon de coiffure BEL-ÉTAGE

P.-A. Pellaton, propriétaire, Moulins 25
Tél. 5 49 20
Dépositaire des parfums Jacques FATH

La Cité



Sungold

« l'or du Soleil »

un nom plein de promesses, qui convient à merveille pour désigner nos conserves de fruits.

Ananas Sungold

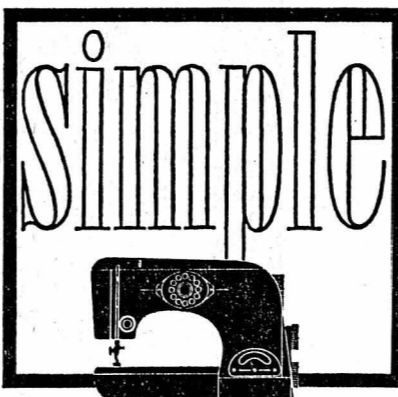
boîtes de 10 tranches
1.85 avec escompte

Cocktail Sungold

boîte 1/1
2.85 avec escompte



Chez votre détaillant USEGO



Deux seuls boutons de commande suffisent à faire fonctionner la Turissa! Donc travail simplifié.

TURISSA

Démonstration, sans engagement de votre part, auprès du dépositaire Turissa.
A. GREZET
Seyon 24 a ☎ 5 50 31

Notre nouveau modèle
TURICUM
portative, zigzag, au comptant 395 fr. ou 1er versement de 100 fr. + 6 versements mensuels de 54 fr. = 424 fr.

Chambres à coucher d'occasion

(de notre service d'échange)

1 modèle en érable moucheté, à l'état de neuf, avec literie Superba, duvets, etc., et couvre-lits.

Le tout **Fr. 2200.-**

1 modèle moderne, palissandre et bouleau clair, complète avec literie, à l'état de neuf.

Le tout **Fr. 2000.-**

ODAC - ameublements - Couvet
Rue Ed.-Dubied 3

Il l'aime... Elle l'aime... Ils aiment CARON



CARON

FLORON DE ROCAILLE BELLODIA MUGUET DU BONHEUR ROSE DE NOËL FRENCH GARDON MARCISSE NOIR TABAC D'OR POUR UN HOMME



PARIS

Chez le spécialiste
Flindler
DROGUERIE
PARFUMERIE

9, rue de l'Hôpital
Tél. 5 22 69

La Treille

Nos spécialités Amoycan

(gourmandises chinoises et indochinoises)

Bahmi-goreng - Nasi-goreng -
Miheon-goreng - Pousse de bambou -
Noix de Lotus - Potage Ailerons de Requin -
Marrons d'eau - Longans délicieux

Notre offre extraordinaire:
(une exclusivité CO-OP La Treille)

Cognac*** Jules Bouchet
la bout. 7/10 **18.75** seulement

Avec ristourne!

Mais où sont-ils donc ces Fribourgeois ?

Importantes transformations de l'économie du canton

Fribourg est bien connu pour être l'un des cantons suisses à la plus forte natalité. Bien des gens ont pu avoir un certain sourire, en évoquant cette situation. Ils pensent au canton catholique très conservateur, et ils oublient, quant à leurs propres « oignons », qu'une population qui ne bénéficie pas d'un apport suf-

fisant de sang jeune, est vouée à un catastrophique vieillissement...

Mais paradoxalement, la population du canton de Fribourg ne s'accroît que dans de faibles proportions. 1850 : 100,000 habitants ; 1964 : 164,000. Cette progression est l'une des plus faibles de Suisse. La cause première en est une forte émi-

gration. Durant la seule dernière décennie, près de 15,000 Fribourgeois se sont expatriés, et parmi ceux-ci, une bonne partie sont des gens qualifiés, voire des spécialistes ou des cadres qui ont trouvé dans les autres cantons ou même à l'étranger des gagne-pain plus « intéressants », à divers égards. Et puis, il y a les « pendulaires », ces ouvriers qui quittent chaque matin leur canton pour s'en aller travailler au-dehors. Ils étaient plus de 5000 en 1953, mais leur nombre ne dépasse guère 3000 aujourd'hui : c'est l'un des premiers signes d'une évolution réjouissante.

Les spécialistes expliquent ce changement par de savantes comparaisons. En donnant une classification par secteurs, ils démontrent que l'agriculture fribourgeoise occupe deux fois moins de monde qu'il y a 75 ans (31 %), que l'industrie et l'artisanat, en revanche, ont augmenté de 17 % pour arriver à 42 %, enfin que le commerce et les branches annexes ont presque doublé, pour atteindre 27 %. C'est dire que Fribourg, canton essentiellement agricole au début du siècle, a subi et continue de subir une importante transformation de ses courants de force économique.

Pérennité...

Il faut pourtant se garder d'en déduire que les Fribourgeois sont tous passés à l'usine et au bureau, et que leurs champs de pommes de terre sont livrés aux mauvaises herbes ou aux (gros) paysans indigènes ou d'ailleurs.

Le raisonnement serait simpliste. Les statistiques doivent être interprétées.

L'agriculture reste à la base de l'économie fribourgeoise. Malgré l'exode rural, le taux de population vouée à l'agriculture est supérieur à la moyenne suisse. Un effort impor-

tant, mené sous la houlette de M. Paul Torche, conseiller d'Etat, tend à lui conférer un dynamisme. 12,000 hectares sont soumis aux remaniements parcellaires ; 70 kilomètres de chemins alpestres, qui atteignent les pâturages les plus éloignés, sont actuellement en construction. Aujourd'hui, les 40,000 Fribourgeois qui travaillent la terre produisent plus que les 62,000 qui cultivaient de plus grandes surfaces en 1941. Certes, ce n'est pas encore suffisant. Mais la preuve est faite qu'en améliorant les techniques et en formant le paysan nouveau, l'agriculture fribourgeoise peut encore être revitalisée.

... et expansion

De 1948 à 1964, le revenu des Fribourgeois a plus que triplé. Seul le Valais a fait mieux. C'est le résultat d'une expansion économique tardive, qui se réalise après de longues décennies d'hibernation. Aujourd'hui toutefois, la part fribourgeoise au revenu national est de 1,3 %, alors que la population du canton représente 2,80 % de la population suisse. C'est dire que l'effort doit être soutenu.

Mais comment, en bref, a-t-on donné l'élan ? Il a fallu convaincre ou forcer les statiques, les timorés et les méfiants. Certes, la florissante conjoncture générale favorise l'effort amorcé depuis assez longtemps parfois. Mais malgré cela, Fribourg ne lutait pas à armes égales, avec des voisins puissamment organisés.

Cette situation, Fribourg a su enfin la tourner à son profit. Il a fallu des « têtes » pour la réalisation. Nous nous plaignons ici à saluer le travail infatigable et très lucide de M. Paul Torche, conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Il n'est pas le seul homme, bien sûr, à mériter du canton de Fri-



INDUSTRIE : dans les mains de cette jeune ouvrière, l'essor économique de tout un canton

bourg, mais, placé au poste clé, il a su manœuvrer.

Tourisme

En même temps, une autre branche faible de l'économie fribourgeoise prend un bel essor. Il y a peu d'années, les possibilités en ce domaine n'étaient que très sommairement exploitées. L'implantation de centres touristiques fribourgeois, dans la zone des lacs (Morat, Estavayer-le-Lac, etc.) et dans les Préalpes (Lac-Noir, les Paccots, Charmey, Gruyères) est sans doute favorable et permet de travailler l'été aussi bien que l'hiver.

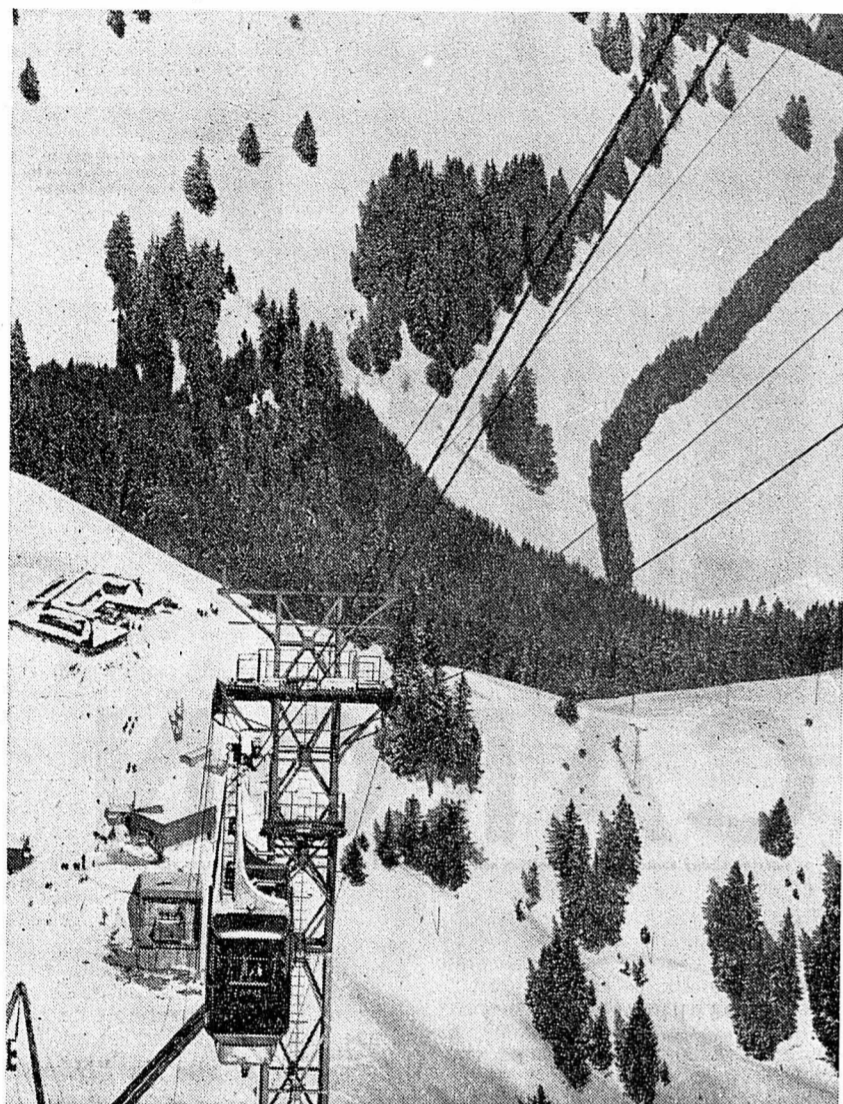
Dans la région du Moléson, pour la première fois en Suisse, un nouveau centre de vacances planifié et conçu dès la base a vu le jour. Car rien n'existait, sur le plan touristique, il y a seulement trois ans, dans cette partie de la Gruyère. Le site chanté par l'abbé Bovet, comme auparavant par lord Byron, Victor Tissot ou Eugène Rambert, n'était connu que de quelques initiés, si l'on

peut dire. On allait l'ouvrir au grand tourisme, et il importait de lui garder, malgré cela, le cachet d'authenticité qui fait son charme.

Les problèmes posés ont été résolus dans l'optique de l'an 2000, si tant est possible de le concevoir. Les spécialistes de la mise en valeur touristique qui ont « pensé » Moléson-Village se sont pliés aux exigences modernes, tout en respectant le patrimoine grüérien. Le Moléson, montagne fière, est voué à une ouverture accueillante. Il offre ses charmes à des milliers d'hôtes. Il a fallu créer une voie d'accès rapide, un complexe hôtelier, des installations mécaniques.

La Gruyère, qui connaît avec le Moléson et Charmey-Vounetz une expérience décisive, est un exemple qui intéresse le canton de Fribourg tout entier. Sans vendre son âme aux « businessmen », des hommes hardis et sages se sont engagés à mettre ses trésors en valeur.

Michel GREMAUD



TOURISME : le grand essor de Moléson-Village.



Un métier d'avenir... coiffeuse !

L'école de coiffure vous propose :

- une façon moderne et rapide d'apprendre un métier ;
- des cours de perfectionnement ;
- une formation d'assistante-coiffeuse ;
- une place d'avenir à la fin de votre cours.

Pour tous renseignements :

INSTITUT DE LA COIFFURE

ÉCOLE DE COIFFURE
Pérolles 15 Fribourg Tél. 2 10 54

IMEFBANK

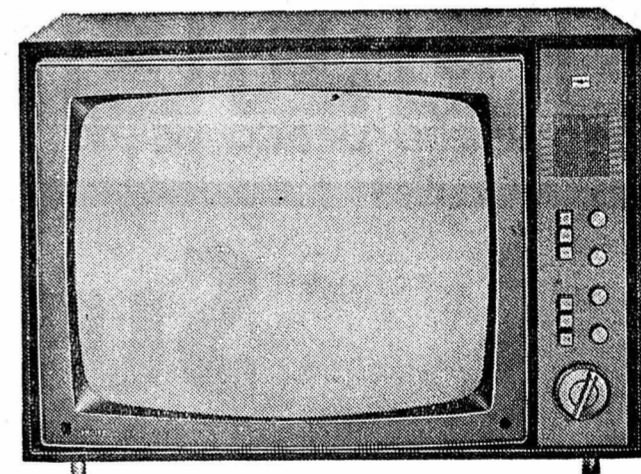
4%

SUR LIVRETS
DE DÉPÔT

dès le
1^{er} janvier 1966

FRIBOURG
Pérolles 10
BULLE
bât. des Alpes

Toutes opérations bancaires



Le plus beau cadeau... un téléviseur Philips !

Ne tardez pas ! Pensez dès aujourd'hui au poste T.V. que vous désirez pour Noël. Vous nous permettrez ainsi de faire l'installation avant la mauvaise saison et de mieux vous servir.

Tous les modèles 1966 en stock

Achetez chez les spécialistes, non seulement nous vendons, mais nous assurons un service après-vente de façon continue, jour et nuit, dimanche comme semaine.

A découper ici, s.v.p.

Veuillez me faire parvenir, sans engagement, une documentation de vos appareils de télévision.

Nom :

Prénom :

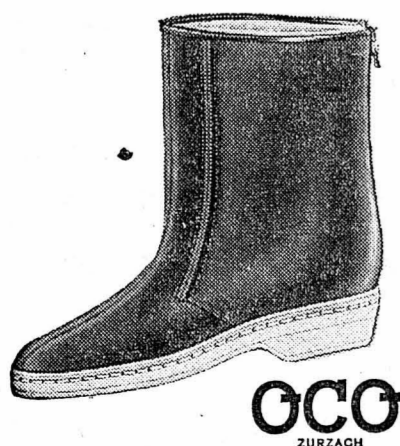
Rue :

Localité :

et à faire parvenir aux

ETABLISSEMENTS TECHNIQUES S.A.
FRIBOURG

Département Radio-Télévision : Grand-Places 23
VENTE - LOCATION - SERVICE APRÈS-VENTE
Conditions de paiement intéressantes
Devis et démonstrations sans engagement



GCO
ZÜRICH

Pour tout achat et en toute saison
Dossenbach vous offre
les meilleurs modèles aux
prix les plus avantageux

Fribourg

Dossenbach

Morat

Pour le Nouvel-An et tous les jours froids, une recette (en exclusivité) :

L'hypocras des vieux Fribourgeois

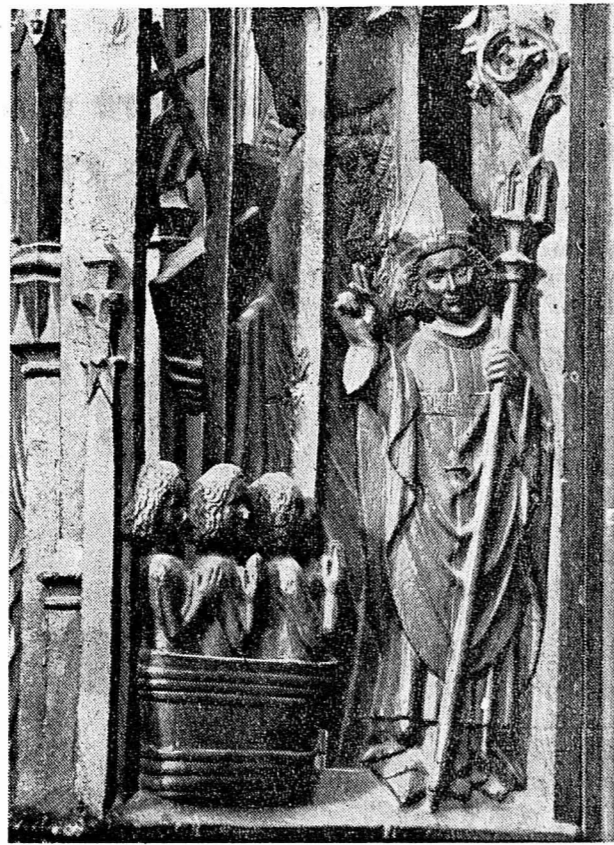
De notre correspondant :

Breuvage, tonique, philtre, nectar... le fameux hypocras tient un peu de tout cela. Ayant conquis ses lettres de noblesse depuis plusieurs siècles, il convient, avant de vous livrer son secret, d'en donner un bref historique.

On a pu dire que l'hypocras était la boisson de Saint-Nicolas de Myre et des rois mages : nous sommes donc bien situés dans l'année. On a pu prétendre aussi qu'il ne s'agissait que d'un simple vin chaud. Erreur. Il existe une recette typiquement fribourgeoise, conservée avec toute la conscience professionnelle d'un ancien confiseur de Fribourg, Charles Leimbruber. Datant du XVIIIe siècle, cette formule (que nous avons expérimentée avec grand succès) est ainsi libellée :

« Faites cuire 3/4 de livre de sucre, 1/4 d'onçe (environ 8 g) de cannelle fine en bâton, 6 clous de girofle avec 1/4 de pot (environ 4 décilitres) de vin vieux. Quand cela aura fait quelques bouillons, on le versera dans un pot de grès ou de faïence vernissée. On y ajoutera 3/4 de pot de vin (environ 12 décilitres) et la moitié d'un citron coupé en morceaux. On couvre bien le vase, on le met au frais jusqu'au lendemain où on le coule à travers une serviette bien propre et serrée, et on le met dans des bouteilles bien bouchées. Conserver au frais. » L'hypocras peut être servi frais, ou comme vin chaud.

On trouvait l'hypocras à Fribourg, voici maintenant plus d'un siècle, dans plusieurs confiseries célèbres. Les Moosbrugger, les Brunisholz et autres Ems rivalisaient aussi d'adresse gourmande, dans la fabrication des biscômes, ces pains d'épices au miel représentant



Saint-Nicolas à pied ou à cheval, festonnés de sucre blanc. C'était l'époque de la foire, qui se tenait traditionnellement un samedi, le plus proche du 6 décembre. Quelques vieux Fribourgeois se souviennent encore de ces marchés où l'on achetait les cadeaux pour les enfants. Car la coutume germanique du sapin de Noël n'était pas encore répandue.

Les confiseurs, d'ailleurs, semblent avoir été maintes fois au centre de ces festivités. Ils offraient à leur clientèle une multitude de friandises aux noms qui chantent : les diabolins au chocolat, avec ou sans non-pareille, les pastilles aux épines-vinettes, les nœuds ou carrés aux coings.

Et puis, on pouvait déguster l'onctueux claret, une boisson datant elle aussi du XVIIIe siècle, qui devait être infusée pendant deux jours dans une dame-jeanne, puis « passée par la flanelle ». Il y avait aussi des liqueurs maison, le « lait de vieilles » et la « crème de jasmin », bien d'autres encore. Enfin, un « élixir de longue vie » dont je voudrais (peut-être un jour) tant vous dire...

M. G.

Vives controverses à Morat autour d'un supermarché

En 1476, on se battait à coups de bombardes devant Morat. Aujourd'hui, on s'y dispute à coups de téléphone, de lettres, de motions... Les temps ont changé mais l'enjeu de l'engagement reste le même : la conquête du terrain.

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition du 4 novembre, les Moratois sont divisés en deux clans, ceux qui sont pour et ceux qui sont contre la construction d'un supermarché devant les murailles de la ville.

Il nous paraît utile, après avoir reçu une lettre du directeur de la Société coopérative qui projette la construction du magasin, lettre nous accusant de présenter l'affaire avec un « manque total d'objectivité », d'exposer l'ensemble du problème tel qu'il se présente des deux côtés des remparts de la ville historique.

En bref

Une société coopérative à succursales multiples projette, depuis quatre ans, de construire un supermarché dans le secteur s'étendant au sud de la porte de Berne, à Morat, en dehors des remparts. Une opposition s'est manifestée dans la ville contre ce projet de construction, parce qu'il touche un emplacement historique et surtout parce que le bâtiment s'élèverait dans une zone protégée.

Pour

Le magasin de la société coopérative actuellement situé sous les arcades de la rue principale de Morat ne suffit plus, depuis longtemps, au service de la clientèle. Son agrandissement n'est pas possible. Devant cet état de fait, la direction de la société signe, fin novembre 1961, une promesse d'achat d'une parcelle de 3358 m², sous réserve d'approbation du projet de construction par la municipalité de Morat. Le terrain fut acheté après réception d'une lettre émanant du Conseil communal, donnant son accord, le 1er novembre 1961. La parcelle achetée s'étend au pied des remparts, au sud de la porte de Berne et comprend les fossés historiques. Elle est occupée par deux immeubles et des carcasses de voitures. Incontestablement, ces constructions

vétustes enlaidissent les fossés et les remparts.

Aussi, le premier projet de la société commerciale prévoyait de débarrasser complètement la parcelle de tout ce qui l'encombrait et gérait la vue et n'édifier qu'une entrée de magasin, le local de vente devant être souterrain. Ceci afin de pouvoir aménager les lieux et leur rendre leur beauté historique.

La société ouvrit un concours d'idées, imposant aux participants de préserver au maximum le site historique. Ce concours révéla qu'il était préférable de construire le magasin plus en retrait, des remparts.

Premier projet d'échange

En janvier 1962, la direction de la société commerciale proposa à la municipalité de Morat de faire un échange de terrains. Elle offrait ses 3358 m² contre la place de gymnastique qui n'en totalise que 1500. L'échange était proposé sans contrepartie, la société abandonnant à Morat une superficie de quelque 1800 m². Le Conseil communal se trouva divisé par cette proposition.

La place de gymnastique est située sur un vieux cimetière et elle a longtemps servi de place d'exercice aux cadets. Il paraît que pour plusieurs conseillers, l'opposition était surtout sentimentale. L'échange de ces terrains, incontestablement favorable à la cause publique, laissait libre l'accès aux fossés.

Après l'établissement des plans pour une construction sur la place de gymnastique, le Conseil communal demanda l'avis de deux experts, MM. A. Schmid (Conservation des monuments) et Hans Gaschen. Tous deux conseillèrent vivement l'échange aux autorités moratoises. De même M. Paul Hofer se montra favorable au projet qui offrait à Morat la possibilité de devenir propriétaire (gratuitement) d'un terrain deux fois plus grand que celui cédé et permettait d'assainir les fossés. Le conseiller fédéral Tschudi a lui aussi recommandé l'échange proposé.

Second projet d'échange

Une opposition s'étant manifestée contre la construction d'un supermarché sur la place de gymnastique, le Conseil communal de Morat, par une lettre datée du 22 janvier 1964, proposa à la société commerciale un autre terrain d'échange, soit la partie supérieure du marché aux bestiaux, d'une superficie de 1800 m², mais sous certaines conditions !

La société coopérative, faisant preuve de beaucoup de compréhension, accepta le nouvel échange et

établir un projet qui fut adopté par le législatif moratois le 26 janvier 1965. Et en avril, le Conseil communal de Morat déposait une demande de ratification devant les bureaux compétents de l'Etat de Fribourg. Les experts à nouveau convoqués, accueillirent chaleureusement ce dernier projet. En plus des 3358 m² qu'elle recevait contre sa parcelle de 1800 m², la commune « touchait » encore 150,000 fr. de la société commerciale pour pouvoir aménager en parc et promenade les pieds des remparts. Cinq cents Moratois, soit la moitié de l'électorat, signèrent une pétition à l'intention du Conseil d'Etat lui demandant de ratifier la décision du Conseil général de Morat.

Au mois de mai, les opposants se groupèrent et édifièrent une feuille volante expliquant leurs buts et entreprirent de documenter la presse voire d'y publier des articles jugés « très violents » par la partie adverse. De même une photo publiée par plusieurs journaux a été taxée de tendancieuse parce que l'angle de prise de vue choisi par le photographe donnait une fausse idée de la situation !

La société commerciale publia plusieurs plaquettes illustrées ainsi qu'une circulaire explicative qu'elle adressa à sa clientèle pour l'informer de la situation et de ses projets. La direction de la société regrette que les opposants ne se soient pas manifestés au cours de trois premières années de tractations. De même, elle s'explique mal cette opposition intervenant après que les autorités et elle-même eurent trouvé une solution de façon démocratique. Et pour terminer, la direction de la société commerciale se demande encore pourquoi le comité du mouvement d'opposition n'a jamais pris contact directement avec ses bureaux ?

Questions

Il existe autour de Morat une « ceinture » protégée dans laquelle il est interdit de construire et d'apporter des changements importants à la configuration du terrain. La société commerciale se demande encore pourquoi la paroisse catholique a reçu une autorisation de construire dans cette zone protégée, il y a trois ans. Elle souligne en outre, qu'un des membres influents du comité d'opposition faisait partie, il y a trois ans, du comité de construction de la nouvelle école catholique (en zone interdite) et qu'aujourd'hui, le même homme travaille au sein d'un comité défendant justement cette zone protégée... !

Gil BAILLOD (A suivre)



Skieurs...

N'attendez pas le dernier moment pour choisir vos lattes.

Profitez donc de cet énorme stock dans toutes les grandes marques :

Attenhofer - Authier - Head Kästle - Kneissl - Blizzard Star - Schwendener - Stökli etc.

Service soigné

Commerce de fer fribourgeois S.A.

Rue de Lausanne 85 Fribourg
Tél. (037) 2 44 61

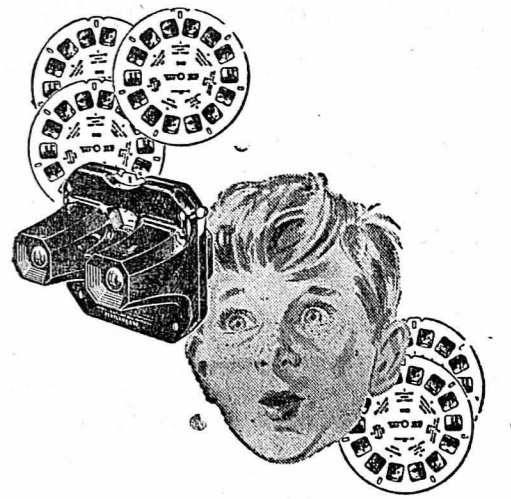
DURANT LES FÊTES..

Beauregard
BIERE DE FETE BLONDE ET BRUNE

Un cadeau instructif et divertissant...

VIEW-MASTER STEREO SYSTEM

les disques pour petits et grands



Grand choix de disques de contes amusants pour enfants et de vues splendides du monde entier.

Fr. 9.90

Visionneuse-stéréo avec ou sans lumière

Livrables du stock, chez les spécialistes qui vous conseillent mieux !

PHOTO - CINE - PROJECTION

Hans Schmid & Fils

Pérolles 24 Fribourg Tél. 25181

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Vous passez un hiver plus agréable en vous habillant chez Superbe choix en

Manteaux de fourrure

Colliers - Cravates

Bonnets - Jaquettes

WIDER Fourrures

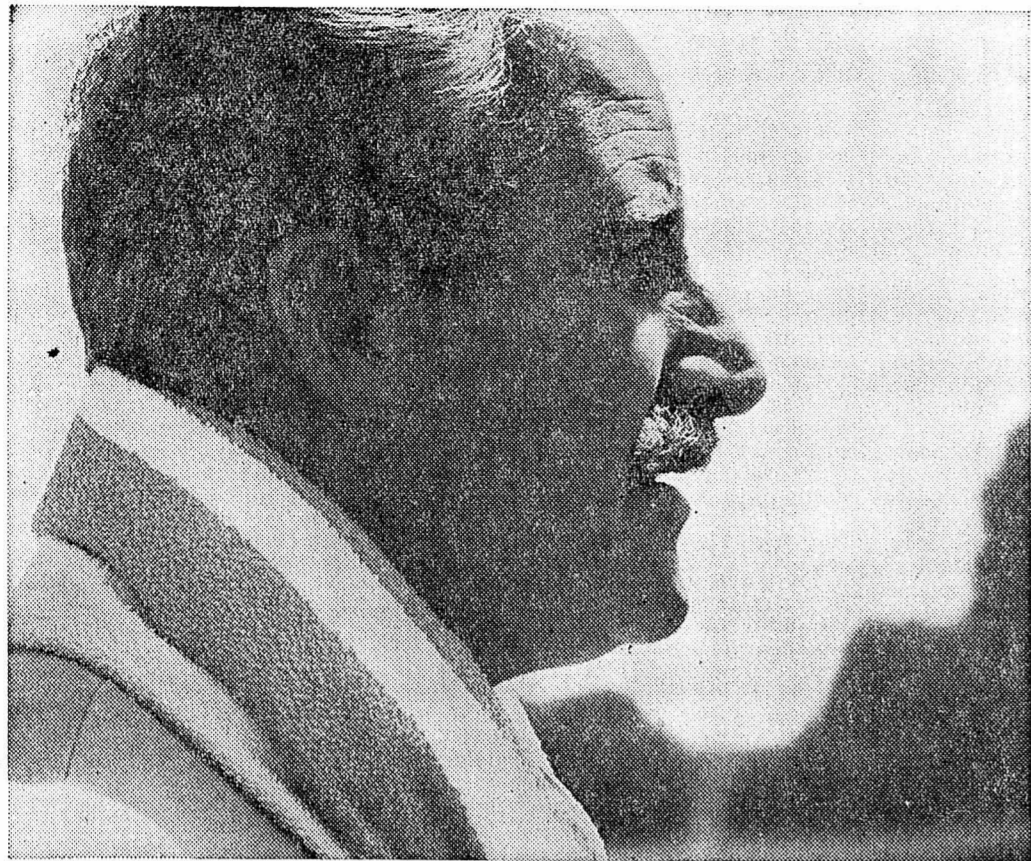
Fribourg - Rte Neuve 1 (angle place de la Gare) Tél. (037) 2 50 56

MONTRES ET BIJOUX

WILLY BILAT LONGINES

PÉROLLES 15 A CÔTÉ DU CORSO

Sa source de vitalité: Henniez Naturelle



Travail et loisirs remplissent bien sa vie. Il se doit d'être toujours en excellente forme. Faites comme lui. Faites le plein de vitalité: buvez Henniez Naturelle, l'eau minérale naturelle non gazeuse. Henniez Naturelle, la boisson des gens bien portants et de tous ceux qui veulent le rester.



Henniez Naturelle
non gazeuse

Henniez Naturelle, eau minérale alcaline naturelle, mise en bouteilles par Henniez-Lithinée S.A.

TEMPLE DU BAS NEUCHÂTEL

Dimanche 19 décembre 1965 à 11 h 15

Ensemble vocal et instrumental
Pascale Bonet

avec le concours de **François Perret** flûtiste
SUITE en la mineur, TELEMANN
CANTATE DE NOEL, BUXTEHUDE
ENTRÉE LIBRE
Collecte recommandée

WITTWER
SKIEURS
LES BUGNETS
Aujourd'hui mercredi
Départ 13 h 30
(038) 58282
S'HONDRÉ 2 NEUCHÂTEL

Dès 17 heures **L'APÉRO**
au **BAR du TERMINUS**
(Entrée par l'hôtel)

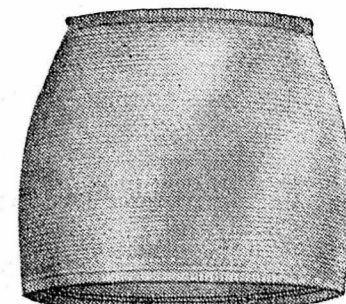
Maurice SAUSER

Menuiserie Neuchâtel
Ebénisterie Ecluse 17
Meubles de magasin Tél. 5 22 65

PATINS

hockey, grd. 27 - 46, fr. 49,80 à 268.-
artistique dame, grd. 27 - 43, fr. 49,80 à 95,80.
Reprise de vos anciens patins!
Vente patins « occasion »
Aiguillage dès Fr. 2.-
Schmutz-Sport, Grand-Rue 27, Fleurier.
Tél. 9 19 44.

La ceinture chauffe-reins RHOVYL



présente de nombreux avantages



- Grâce au flux d'électricité qu'elle engendre, au contact du corps humain, elle est beaucoup plus active que la peau du chat.
- Grâce à sa fibre de Rhovylon, elle ne se feutre pas, ne se rétrécit pas et n'est pas attaquée par les mites. Ni la transpiration, ni l'urine n'ont d'effet sur elle. Elle est très solide, vite lavée, vite séchée, infroissable.
- Grâce à son toucher très doux, elle procure à ceux qui la portent un confort encore jamais atteint.
- Grâce à son élasticité, elle agit comme un massage continu et protège les reins et le ventre des refroidissements, des rhumatismes et des lombagos.
- La ceinture RHOVYL existe également sous forme de gaine avec jarretelles pour dames.
- Elle est d'un prix avantageux.
- 5 % escompte S.E.N.J.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE EXCLUSIVE :

PHARMACIE DROGUERIE PARFUMERIE
Hôpital 2 Tél. 5 57 22



Beau cadeau de Noël

L'album de la Petite Chorale de Clos-heureux

20 chansons inédites pour enfants
20 charmantes illustrations
Prix Fr. 10.-

En vente dans les librairies et maisons de musique, ainsi que chez l'auteur: Mme G. Sandoz, rue de la Côte 56, 2000 Neuchâtel.

Margot
BOUCHERIES-CHARCUTERIE
TEL. 5.14.56 5.66.21
B. SEYON 5 - PARCS 82

- Tendrons de veau
- Brochettes
- Paupiettes
- Arrostini
- Fondue Bourguignonne

Philips TV Siemens Grundig Barco Loewe-Opta
Démonstrations sans engagement et installations par personnel spécialisé
Location d'appareils à partir de 40.- fr. par mois
Service technique consciencieux
Hug & Cie Musique Neuchâtel
Concessionnaire TV

Botte type norvégien en velours noir, avec jolie garniture. Chaudement doublée, semelle caoutchouc solide.



29.-

Chaussures

self service

7, rue des Epancheurs, près de la place Pury, NEUCHÂTEL

A vendre **train Märklin**
Tél. (038) 3 19 95, Hauterive.



Neufs et occasions. Grand choix, entièrement révisés, réelles occasions, garantie jusqu'à 12 ans (douze). Facilités de paiement. Quelques pianos à queue, de première main, grandes marques, garantie de 12 ans également.
LOCATION à partir de 18 fr. Toutes les marques! Tous les prix!

Joliat pianos

Avenue Vinet 37-39 Lausanne. Tél. (021) 24 24 36.

ÊTRE MINCE PAR Clarins

Mme J. Parret, tél. (038) 5 61 73
TRÉSOR 9 (face restaurant des Halles), NEUCHÂTEL

Sylvestre à Cressier
Hôtel de la Croix-Blanche
Cressier (NE)

A BIENNE en décembre, les magasins seront ouverts
les samedis jusqu'à 17 heures et le dimanche 19 décembre, de 13 à 18 heures

DÉPANNAGE Accident ou panne
Service rapide et moderne
Garage Pierre WIRTH
Dime 55 - La Coudre - Neuchâtel
3 36 50

A vendre **téléviseur**
grand écran 5 normes, modèle 1965. Tél. 5 89 16, entre 12 et 13 heures.



La nouvelle galerie du café du Théâtre est formidable

WITTWER

SAINT-SYLVESTRE
Course surprise en car, départ à 20 h, retour vers 5 h, avec repas de réveillon, orchestre, cotillons, danse: Fr. 53.-

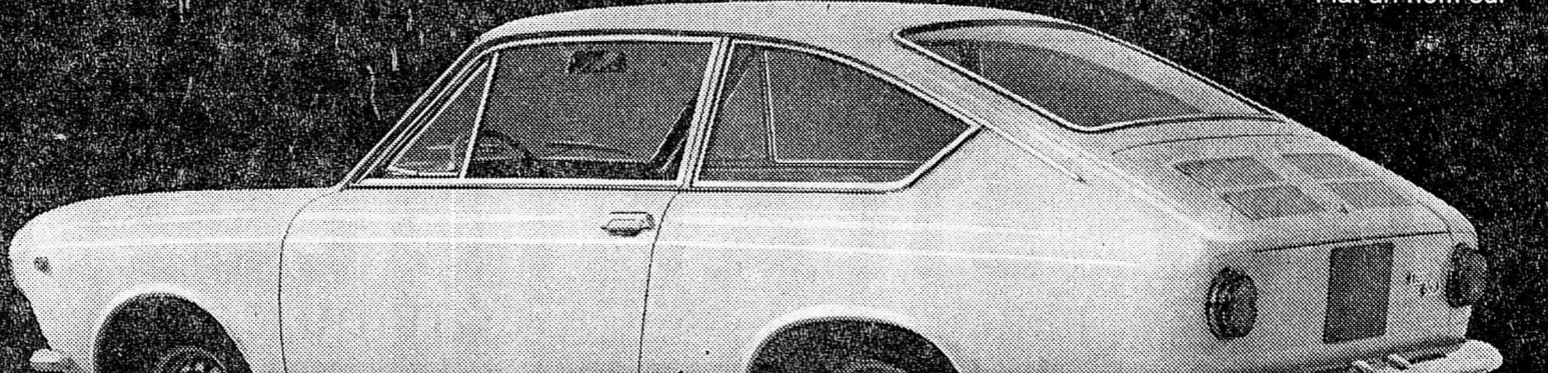
MENU
La roulade de jambon farcie à la mousse de foie gras
Le consommé au vieux Sherry en tasse
Les trois filets aux morilles
Le riz à l'orientale
La salade Valencienne
Les meilleurs fromages
Le parfait Saint-Sylvestre
Les friandises

(038) 5 82 82

S'HONDRÉ 2 NEUCHÂTEL

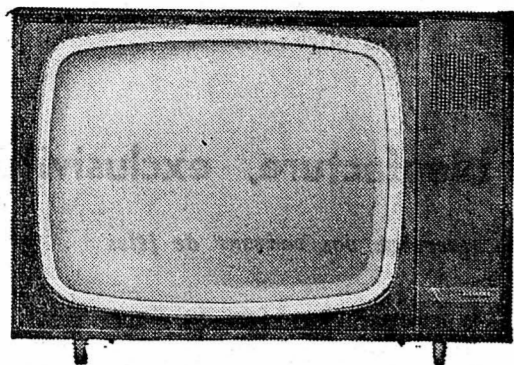
Le Coupé sportif qui souligne la personnalité. 52 CV, plus de 135 km/h, 2+2 places, freins à disque, ligne élégante, équipement de luxe. Une année de garantie (ou 15 000 km). Fiat un nom sûr Fr. 7690.-

FIAT COUPÉ
850



LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Toujours en avance... Par sa forme et sa technique



SIEMENS 1966

« Tout automatique » grand luxe - extra-plat - écran panoramique circuits MF transistorés

NOUVEAU 65 cm. Appareil de grande classe avec sélection automatique à moteur d'un nombre quelconque de stations. Repérage des canaux par voyant lumineux. Deux haut-parleurs. Toutes les commandes sous portillon, fermeture à clef.

Livrable immédiatement. Conditions de vente très avantageuses. Location.

RÉPARATION de toutes marques par techniciens expérimentés. Notre abonnement de services vous met à l'abri de tous soucis.

Service de dépannage rapide

JEANNERET & C° - NEUCHÂTEL - Seyon 28-30 Tél. 5 45 24

Concessionnaire officiel des PTT

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

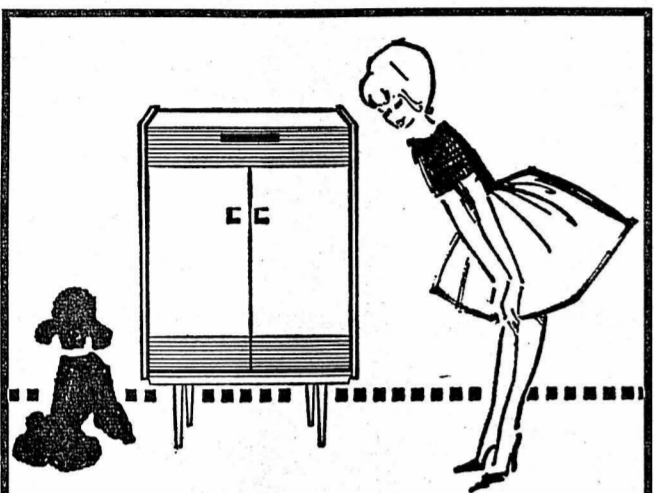


Enfin une protection incolore et invisible pour les chromes de votre voiture!

Son prix: 7 fr. 80 seulement. Son nom: Chromo Tec. Vous la trouverez à l'auto-shop dans la plupart des stations-service BP de Suisse. Et quelle simplicité: vous appliquez au pinceau, vous laissez sécher. Les chromes de votre voiture, protégés par une mince et transparente pellicule anti-rouille, ne craignent plus l'hiver. Le printemps revenu, Chromo-Tec s'enlève très facilement.



B+O



Faites plaisir... Offrez un petit meuble!

Vous trouverez dans nos magasins un choix de plusieurs centaines de petits meubles pour vos cadeaux

meubles Neuchâtel
MEYER Fbg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 75 05

Maculature

soignée au bureau du journal qui la vend au meilleur prix

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 163 + Bassin 8

Ne soyez pas le dernier...

à savoir que l'on peut trouver, chez nous, montures de lunettes, baromètres, thermomètres, jumelles de théâtre, longues-vues, loupes et boussoles aux meilleures conditions...

...pensez-y pour vos cadeaux!

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à POSIEUX/Fr.

Parlons français

« La Béroche est en pleine période de matches au loto », nous écrit un correspondant de Gorgier, dont les oreilles ont été douloureusement frappées, et à plusieurs reprises, par les mots: « La quine est bonne! ». Chacun devrait savoir, dans ce pays de loto décebral, que « quine » est masculin. Il désigne le rang de cinq numéros marqués sur la même ligne. Aussi est-il assez étonnant de le voir parfois utiliser dans le sens de prix, dans des annonces destinées à allécher les amateurs: « Beaux quines »,... Le mot peut être employé au sens figuré, dans le sens d'avantage, de bonheur inespéré: « Rien n'est si rare qu'un ami, et en trouver deux en sa vie, ce serait gagner deux fois le quine » (P.-L. Courrier). Et Victor Hugo dans Les Misérables: « Waterloo, une victoire? Non, c'est un quine. Quine gagné par l'Europe, payé par la France. » Pendant que nous y sommes, demandons-nous aussi pourquoi l'on a coutume de dire « match au loto », plutôt que « de » loto. Aurait-on l'idée de parler d'un match au football? Les locataires d'un quartier de Neuchâtel ont reçu de leur propriétaire une circulaire qui, en plus d'une série d'interdictions et de recommandations catégoriques, contient d'abondantes fautes de français et d'orthographe: « Il est formellement interdit de faire des lessives a part dans la chambre a lessive qui est installée a cet effet... Après avoir constater que tous ne font pas attention au temps qu'il leur est ré-

parti pour leur lessive... Chacun a droit a deux jours par quinzaine pour leur lessive et sécher le linge et ainsi de suite... Nous nous recommandons pour que chacun fasse en sorte de ne pas gêner ses voisins, soit par la radiation ou par d'autres façons... Pour les locataires qui on un garage... etc. Les consignes, en soi, ne sont jamais très agréables, mais le charabia ajouté au déplaisir. Une campagne est en cours dans les écoles pour encourager les enfants à se laver les dents. On leur distribue brochures et prospectus. L'un de ceux-ci, « à coller dans la salle de bains, avec un joli sablier », m'écrit une correspondante, contient cette phrase: « Brossez vos dents 2 fois 2 minutes chaque jour ». Le bon usage demande que l'on dise « Brossez-vous les dents ». Mais voici qui est plus grave: l'image représente une fillette souffrant d'une carie est accompagnée de cette légende: « Que n'ai-je pas toujours brossé mes dents! ». La présence de ce « pas » (qui donne à la phrase un sens contraire à celui qu'on a voulu lui donner) est une faute grossière, et la seule tournure correcte serait: « Que ne me suis-je toujours brossé les dents! » La seule explication plausible est que ces textes proviennent du bureau zuricois de « Pro Juventute ». Il n'en est pas moins triste que nos écoles contribuent à répandre des fautes de français dans toutes les salles de bains!

C.-P. BODINIER

Une intervention neuchâteloise à la Chambre haute L'amélioration de la protection des eaux

En juin dernier, le conseiller aux Etats Clerc, libéral neuchâtelois, a déposé à la Chambre haute une motion contre-signée de vingt-huit de ses collègues pour inviter le Conseil fédéral à prendre, dans le cadre de ses compétences, les mesures nécessaires pour favoriser la collaboration et coordonner les efforts des cantons, des particuliers, et des milieux intéressés et à proposer, au besoin, une modification de la loi du 16 mars 1955 sur la protection des eaux contre la pollution. Cette motion, qui a été acceptée par le chef du département de l'intérieur, M. H.-P. Tschudi, président de la Confédération, a été développée par son auteur au cours de la seconde séance de la présente session des Chambres fédérales. Le motionnaire constate que la pollution des eaux est un fléau lié à la nature de la société moderne. Elle est due à l'augmentation de la population, ainsi qu'au développement de la consommation dans l'industrie et dans les ménages. Chaque jour de nouveaux produits synthétiques apparaissent sur le marché. Une quantité importante de ces produits, utilisés par l'industrie, par l'agriculture et par les ménages se retrouve dans les eaux d'égouts, les eaux courantes et les eaux stagnantes. Comme il est inconcevable de distribuer dans les bâtiments deux qualités d'eau, l'une potable, l'autre impropre à la consommation, c'est bien le problème de l'eau potable qui est posé. La santé de l'homme est gravement menacée. La protection et l'assainissement des eaux apparaissent aujourd'hui comme une tâche nationale aussi importante que la défense militaire et la protection civile.

Partage des compétences

Naguère, la Confédération n'avait qu'une arme: l'article 21 de la loi sur la pêche, du 21 décembre 1888, qui interdisait « de verser ou de faire couler, dans des eaux poissonneuses, des résidus de fabriques ou d'autres matières d'une nature et quantité telles qu'il y ait un dommage pour les poissons et les écrevisses ». Aujourd'hui, les autorités fédérales peuvent s'appuyer sur l'article 24 quater de la constitution ainsi que sur la loi fédérale concernant la protection des eaux contre la pollution du 16 mars 1955. L'article constitutionnel donne à la Confédération le droit de légiférer, mais réserve aux cantons l'exécution des dispositions pré-traitées, sous la surveillance de la Confédération. Ce partage des compétences respecte la structure fédéraliste de notre pays. La Confédération n'ayant pas de territoire n'a, par conséquent, ni cours d'eau, ni nappes souterraines. On peut donc concevoir qu'il appartient aux cantons de faire les travaux nécessaires. La lutte entreprise jusqu'ici a donné des résultats positifs grâce à l'intérêt porté au problème par le chef du département de l'intérieur, grâce aussi à l'activité du service fédéral de la protection des eaux

que dirige M. Matthey-Doret. Il convient de relever également les mesures prises par les cantons, par les grandes industries, ainsi que les travaux de la Ligue suisse pour la protection des eaux et de l'air et ceux de l'Institut annexé à l'Ecole polytechnique fédérale. Plusieurs cantons ont déjà fourni un grand effort.

Prendre conscience

On peut craindre, cependant, que la lutte n'ait pas toute l'efficacité nécessaire en raison d'une part de sa lenteur et d'autre part de ses lacunes. Sur ce point, le conseiller aux Etats Clerc présente un certain nombre de remarques: l'éducation de la population, et en particulier de la jeunesse, devrait être plus poussée et plus continue. Il importe que chacun prenne conscience du préjudice qu'il porte à lui-même et à la collectivité en utilisant les cours d'eau pour se débarrasser des déchets et évacuer les eaux usées. Une instruction spéciale devrait être donnée pendant leur formation, aux forestiers, bûcherons, gardes-chasse et gardes-pêche. Les ouvriers étrangers, à leur entrée en Suisse, recevraient des instructions et des informations sur les dispositions pénales de la loi. D'autre part, une collaboration entre les cantons plus étroite et plus fréquente est hautement souhaitable. Ce n'est pas en fonction du territoire cantonal que les mesures de protection et d'épuration doivent être prises, mais en fonction du bassin des cours d'eau et de la situation des nappes souterraines. Les travaux exécutés par le canton

en amont sont vains si le canton en aval est inactif et inversement. La Confédération pourrait provoquer ces ententes inter-cantoniales.

Des prêts spéciaux

Le mode de subventionnement par l'autorité fédérale n'est pas encore pleinement satisfaisant. Il peut arriver qu'une commune de faible population se voie imposer de coûteuses canalisation de plusieurs kilomètres jusqu'à une station d'épuration desservant plusieurs localités. De tels travaux dépassent souvent ses possibilités financières et aussi celles du canton. Ne faudrait-il pas envisager, en dehors des subventions, des prêts spéciaux à long terme et à faible taux d'intérêt?

Le motionnaire fait encore allusion au fait que les règles relatives au dépôt des ordures ne sont pas assez sévères ou ne sont pas appliquées avec une rigueur suffisante, et estime que l'utilisation des détergents et autres produits chimiques devrait être réglementée. Il serait désirable en outre, en présence de l'augmentation rapide de la population, que nous ayons bien avant l'an 2000 des installations correspondant à une population de 10 millions d'habitants. Enfin, comme l'intervention financière de la Confédération est relativement modeste, il convient de ne retenu ici que le principe même de la surveillance posé par la constitution, sans égard à la modicité des subsides. Rien n'empêche cette surveillance d'être plus autoritaire.

C. P. S.

La vie religieuse

Création d'un service de jeunesse au département missionnaire romand

(SPP) Le Synode missionnaire romand a tenu sa cinquième session le 11 décembre, à Lausanne, sous la présidence du professeur Cl. Bridel. Conformément à un vœu qu'il a exprimé lors de sa dernière session, il a approuvé la création d'un service de jeunesse dans le cadre du département missionnaire, qui pourrait entrer en activité au printemps prochain. Ce service aura pour tâche de susciter et de coordonner l'action d'équipes de jeunes volontaires tant en Suisse que dans les pays d'outre-mer. Cette réalisation s'explique notamment par le succès rencontré auprès de la jeunesse romande par des entreprises comme celles des Gais-Vagabonds outre-mer, qui ont envoyé jusqu'ici quatre équipes de jeunes volontaires à Haïti. Le Synode a chargé le conseil du département missionnaire de poursuivre l'étude de l'action apostolique commune, action d'évangélisation multiraciale et

internationale, avec les représentants des Eglises d'outre-mer de France et de Suisse, et d'en promouvoir l'application pratique. Il a adopté le budget du département missionnaire pour 1966 qui s'élève à 2,26 millions, mais avec un découvert de 40,000 francs. A ces soucis financiers s'ajoute la pénurie de collaborateurs qui se fait cruellement sentir: actuellement le département missionnaire est à la recherche de 46 personnes, 8 pasteurs, 8 infirmières-sages-femmes, 6 médecins, 4 économistes, 3, 2, ou 1 professeurs de théologie, animatrice de jeunesse, éducateur, infirmière-monitrice, laborantine, enseignants, cadres scolaires, agronomes, comptables, constructeurs, mécaniciens-électriciens. Le pasteur H. Muthambi a apporté un message de l'Eglise tsonga du Nord-Transvaal, tandis que Mlle A. Brémond, missionnaire, et les pasteurs P. Vittoz et F. Ouwchand, secrétaire missionnaire, présentaient différents rapports. A titre d'essai, la prochaine session du Synode s'étendra sur les deux journées d'un week-end les 4 et 5 juin prochain.

LA VIE HORLOGÈRE

Une mise au point de la « Suisse horlogère » sur la question du nombre de pierres d'horlogerie

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). — La « Suisse horlogère » a publié un éditorial consacré à l'indication du nombre de pierres d'horlogerie, question qui a fait l'objet de maintes controverses aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. L'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie relève d'emblée que « le nombre de pierres indiqué sur le cadran d'une montre doit correspondre au nombre de celles qui contiennent effectivement le mouvement. Tout chiffre supérieur serait une indication fautive, par conséquent trompeuse pour l'acheteur, qui attache à juste titre une importance à cette spécification. Il en va de même de l'indication donnée sur l'étiquette attachée à la montre dans la publicité, sur les offres ou les factures ». On doit affirmer de façon tout aussi catégorique que seules les pierres, remplissant une fonction technique dans la montre, sont des pierres d'horlogerie, par opposition aux pierres de joaillerie remplissant un rôle esthétique. En octobre dernier, le bureau des normes de l'industrie horlogère, avec l'appui des groupements professionnels et après une étude minutieuse, a décidé une norme selon laquelle « une pierre est dite fonctionnelle si elle contribue à assurer la bonne marche et la stabilité des performances de la montre, en participant à une fonction dynamique pour diminuer le frottement et l'usure ». La « Suisse horlogère » rappelle que des pays importateurs d'horlogerie ont édicté des dispositions interdisant et réprimant la mise en vente de montres sur lesquelles un nombre de pierres est indiqué sans qu'elles aient toute l'utilité technique. La « Suisse horlogère » rappelle à cet égard la nouvelle publiée récemment par le correspondant londonien de l'ATS et relatant la mise en vente en Angleterre de montres indiquant « 70 jewels » (70 pierres) et les réactions de la « British standards institution ». Elle ajoute qu'il est « nécessaire que de tels abus soient empêchés en Suisse même, principal pays producteur d'horlogerie, encore qu'un marquage fallacieux puisse toujours être ajouté sur le cadran après l'exportation des montres ».

la boutique
Noël scintillant
Céramiques Trésor 2

Le Vermouth Apéritif PUNT MES est tellement bon qu'un verre en appelle un autre. Mais... attention! N'en buvez pas plus de 3 ou 4 car vous risqueriez de dépasser le taux d'alcool toléré.

La Treille

**Démonstration
des appareils électriques
SATRAP**

Un spécialiste vous conseillera

les 16, 17 et 18 décembre

**BLANCHISSERIE
Le Muguet s.a.
NEUCHÂTEL**

LAVAGE - REPASSAGE - NETTOYAGE CHIMIQUE

**a transféré son magasin
de l'Ecluse à la
rue du Seyon 5 b**

(ancienne Teinturerie Obrecht)

STOP

La Maison de Blanc
vous offre :

qualité, bienfacture, exclusivités

Nous réservons vos cadeaux de fêtes

M. KESSLER

Ecluse 13 - Tél. 5 82 42

CADEAUX

Montres
Chaînettes
Bagues
Croix en or
Alliances
Bagues d'amitié
Bracelets
Broches
Colliers
Réveils
Coucous
Pendules à musique etc.

**HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ROGER RUPRECHT**

Grand-Rue 1a et place Pury 2 Neuchâtel

**4 22 22
Taxi-Phone**

**RESTAURANT
La Prairie**
Grand-Rue 8
Tous les jours
ses
assiettes menu
à 2 fr. 50
et 3 fr. 50

DÉBARRAS
de caves et galetas,
logements entiers
après décès.
Léon Hoefler,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel,
tél. 5 71 15.

NOËL à PERREUX

La fête de Noël ayant été fixée au
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE
nous informons les parents, les amis des malades, et le public en général, que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance.
Compte de chèques postaux 20-273.
LA DIRECTION.

**RESTAURANT
DES VIEUX-PRÉS**
Tél. 7 15 46
Menus
sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

Pour vous, Monsieur,
qui ne savez qu'offrir
à Madame pour ses étrennes,
rendez visite à

LA BOUTIQUE DU CORSET
M^{me} O. Galloppini
Chavannes 3 — Neuchâtel
Téléphone 038/5 50 30

où l'on vous conseillera
avec plaisir.
Toutes les dernières créations
en corseterie et lingerie.

Location

**TÉ
LÉ
VI
SI
ON**

DÉPANNAGES
RAPIDES
PRÊT
d'appareils
en cas de
pannes graves

**Jeanneret
& Co**
Seyon 28-30
Tél. 5 45 24
C'est plus sûr!

**NOËL
POUR VOS ENFANTS**

Vestes de ski
Pantalons de ski
Pulls de ski

Manteaux
Cabans
Jupes
Robes

Tout pour bébé

Savoie-Petitpierre s.a.
Seyon 1 Neuchâtel

pour les Fêtes



vins mousseux de Séviny
préparé en cuve close
sec et mi-sec

la bouteille 375
la demi-bouteille 245 + verre

asti spumante
la bouteille 350
3 bouteilles pour 950

**armourins
neuchâtel**

nos magasins sont ouverts de 8 h à 18 h 30

BIO Fbg du Lac 27
Tél. 5 88 88

Aujourd'hui, 15 h et 20 h 30
Jeudi - Vendredi - Samedi, 20 h 30
Samedi 14 h 45 Dimanche 14 heures

JEAN-PAUL BELMONDO
ALEXANDRA STEWART
SYLVIA KOSCHIA
CLAUDE BRASSEUR

**Un titre
qui dit tout!...**

tiré du roman
de Jean BASSAN

18 ans

LE « BON FILM »
Dimanche - Lundi - Mardi
20 h 30

TIRE-AU-FLANC 62

Le plus grand succès comique
de la scène devient un fou rire
à l'écran - Une réalisation
de Claude GIVRAY
et de F. TRUFFAUT
16 ans

LES DISTRACTIONS

Savoureuses, juteuses et bourrées de soleil...
elles viennent d'arriver d'Italie!

ORANGES « MORO » sanguines

MANDARINES « PATERNO »

1 kg = 1.15

2 kg = 220 (au lieu de 2.30)

MIGROS Multipacké

Cet après-midi, le Marché Migros, avenue des Portes-Rouges, est également ouvert

MIGROS

